



**AHSSEA** Association Haut-Saônoise pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulst

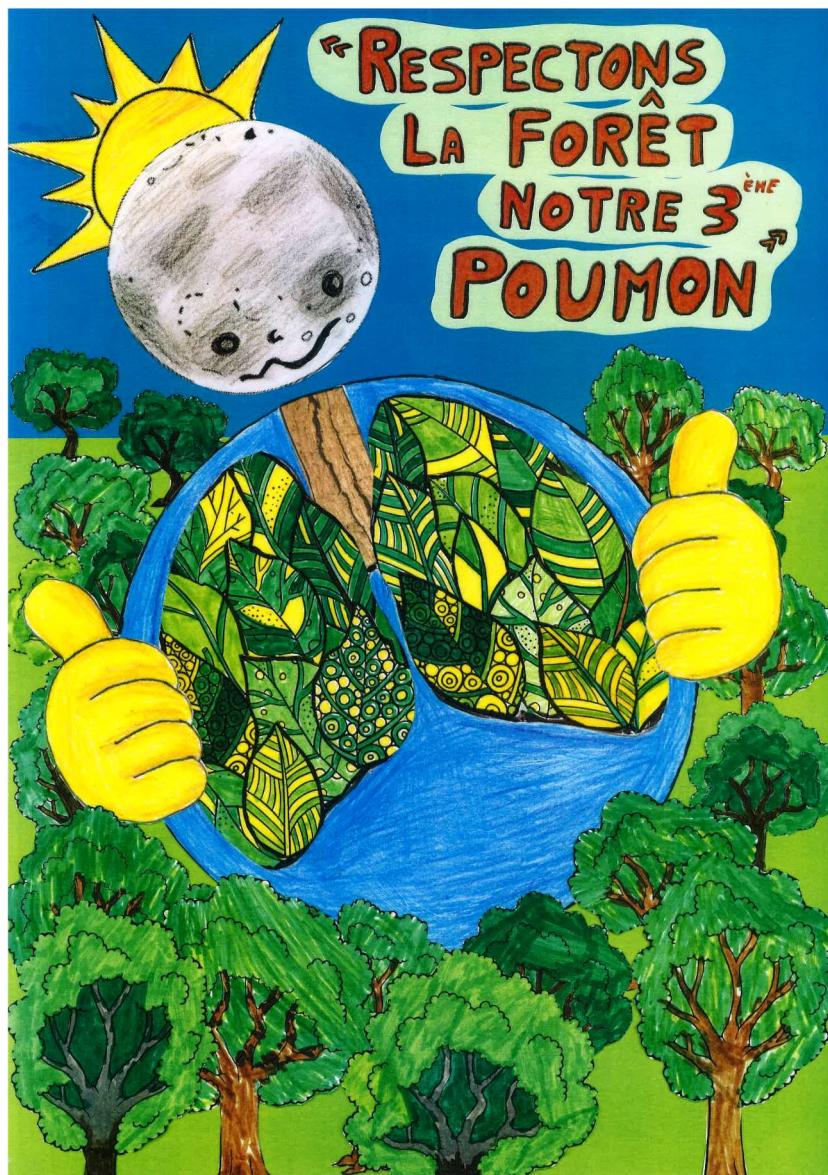
(Reconnue d'Utilité Publique –Décret du 6-7-1962 - J.O. du 11-7-1962)

**Institut Médico Educatif  
"Docteur Jean-Louis BEAUDOUIN"**

10 rue Jules-Alexis Muenier  
70000 VESOUL

Tél 03 84 75 02 25  
e-mail : [ime@ahssea.fr](mailto:ime@ahssea.fr)

# RAPPORT D'ACTIVITE 2021



*Affiche réalisée par les jeunes de l'IME pour le concours LIONS CLUB 2021-2022*

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>Page 4</b>
<b>LE PERSONNEL</b>	<b>Page 6</b>
I Effectifs	
II Pyramide des âges	
III Mouvement de personnel	
IV Visites médicales	
V Absences	
VI Formations du personnel	
VII Entretien personnel annuel et entretien professionnel	
<b>LES EFFECTIFS</b>	<b>Page 12</b>
I Effectif de l'établissement	
II Le profil des enfants, adolescents et jeunes adultes	
III Les différents types d'accueil	
<b>IMP</b>	<b>Page 16</b>
I Présentation	
II Prestations	
III Analyse	
IV Perspectives de la section IMP 2022	
<b>IMPRO</b>	<b>Page 18</b>
I Présentation	
II Prestations	
III Analyse et prospection	
<b>TSA</b>	<b>Page 21</b>
I Projets 2021	
II Projets spécifiques en cours sur les dispositifs TSA	
III bilan des prestations pour 2021	
IV départs / arrivées	
V Partenariats	
<b>SERVICE POLYHANDICAP « LE CHEMIN VERT »</b>	<b>Page 26</b>
I Présentation	
II Prestations	
III Dispositif péri accueil	
IV Le répit	
V Perspectives de la section polyhandicap 2022	
<b>FONCTIONS TRANSVERSALES</b>	<b>Page 29</b>
<b>Hébergement</b>	
<b>Prestation psychologique</b>	
<b>Psychomotricité</b>	
<b>Musicothérapie</b>	
<b>Médiation asine</b>	
<b>L'unité d'enseignement</b>	
<b>Dispositif péri accueil</b>	
<b>DISPOSITIF UEMA</b>	<b>Page 42</b>
I Nombres, profils et lieux de résidence	

II Temps de scolarisation au sein du dispositif

III Qualification et temps de présence des professionnels qui interviennent au sein du dispositif

IV Résumé de 2021

**DAPEH**

I Propos introductifs

II Prestations

III Analyse et prospection

Page 44

**CONCLUSION**

Page 47

## INTRODUCTION

L'année 2021 aura marqué des tournants sur bien des versants. Loin d'être une année dite « entre parenthèse » eu égard à un contexte pandémique contraignant, l'année 2021 aura permis au contraire d'asseoir de nombreux desseins en lien notamment avec le plan d'action ministériel « ambition transformation 2019-2022 » décliné par l'ARS de Bourgogne Franche-Comté qui vise à provoquer l'évolution de l'offre médico-sociale.

Cette volonté étatique de métamorphose institutionnelle à laquelle l'IME est soumis nous a permis d'engager de nombreuses actions.

D'une part, l'IME a fait évoluer ses services de sorte à favoriser un accompagnement en milieu ordinaire. Cette inclusion a pu prendre différentes formes. Les deux unités d'enseignement scolaire externalisées au collège Jacques BREL et à l'école primaire Matisse ont permis aux enfants de bénéficier d'inclusion scolaire à temps plein ou à temps partiel dans une visée résolument inclusive. Fort de cette expérience positive, l'IME a réalisé en 2021, un projet destiné à l'éducation nationale avec l'objectif d'obtenir deux postes additionnels d'enseignants spécialisés à la rentrée 2022 et de garantir ainsi un accès élargi à l'école ordinaire.

De nombreuses actions de guidance parentale ont permis de travailler « hors les murs » et plus précisément dans une approche domiciliaire. Ces actions largement répandues aujourd'hui consentent à travailler dans une triangulaire, parents, enfants, professionnels qui se révèle zélée car coordonnée.

Les prestations éducatives s'ajustent elles-mêmes à cette fin inclusive. Qu'elles soient culturelles, sportives, éducatives, les prestations recherchent à s'adosser au droit commun, de sorte à intégrer les enfants dans la sphère communautaire.

Le contexte sanitaire en 2021 a quelque peu bouleversé l'organisation qui a fonctionné régulièrement en flux tendu du fait d'un absentéisme marqué et d'un turn-over historique. Il a fallu « jouer à l'équilibriste » pour maintenir un taux d'encadrement sécuritaire et efficient. Malgré cela, l'IME a continué à accompagner, afin de ne pas créer de rupture de prise en charge et d'abandonner parents et enfants au bord du chemin.

Sur le pan des projets innovants, l'IME a répondu à un appel à candidature de l'ARS en début d'année 2021 et a été retenu. Depuis septembre, un nouveau dispositif est né. Il offre aux enfants à double vulnérabilité (handicap et protection de l'enfance) une sécurisation de leur parcours et une cohérence dans leurs modalités d'accompagnement multi-partenariales. En coordination continue avec les services de l'ASEF et en lien avec les établissements médico-sociaux, les professionnels du dispositif proposent les prestations suivantes : répit famille, coordination des actions entre la protection de l'enfance et le handicap (cohérence de parcours), interventions directes au domicile, formation des assistants familiaux et des familles au handicap. Quatre nouveaux professionnels interviennent au sein de ce dispositif. Le nombre de saisines est grandissant et témoigne d'une réponse à un besoin patent sur le territoire de Haute-Saône.

La candidature de l'IME a également été retenue par l'ARS dans le cadre du programme ESM numérique publié le 1er février 2021 auquel nous avons répondu avec le groupe associatif Handy up. Ce nouveau dessein va nous permettre d'être au cœur de la transformation numérique dans le secteur médico-social notamment au travers du programme national « ESMS numérique » piloté par la CNSA.

Il prévoit en outre le financement de la mise en œuvre du dossier usager informatisé (DUI). Ce dernier nous permettra in fine de centraliser de manière dématérialisée l'ensemble des informations qui concernent les enfants ainsi que leur parcours de santé et de vie. Ce dossier unique comprend un volet administratif, un volet médical et un volet lié à l'accompagnement de l'usager. C'est aussi un outil de suivi et de partage d'informations entre les professionnels (médicaux, paramédicaux, médico-sociaux) mais aussi avec ses accompagnants (familles, aidants). De la sorte, les professionnels pourront mieux construire et suivre le projet personnalisé de l'enfant, d'éviter les ruptures en cas d'évolution des besoins, de changement d'établissement médico-social, de retour à domicile ou d'hospitalisation.

Il permet également à l'usager d'évaluer les services rendus et d'être un acteur de son propre parcours. La solution déployée comprend de nombreuses fonctionnalités et sera piloté par un chef de projet informatique, financé par l'ARS, et partagé avec le groupe associatif Handy up.

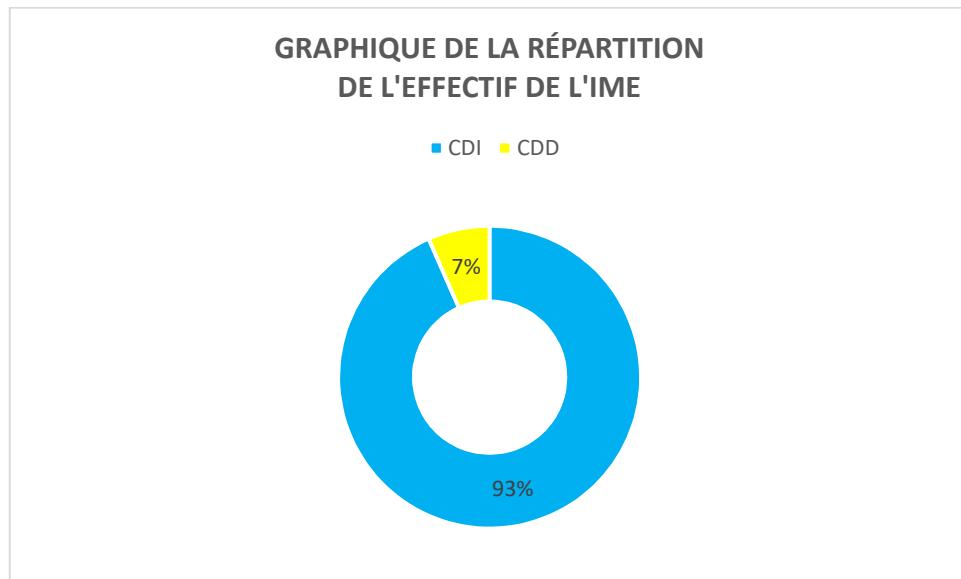
## LE PERSONNEL

## I Effectifs

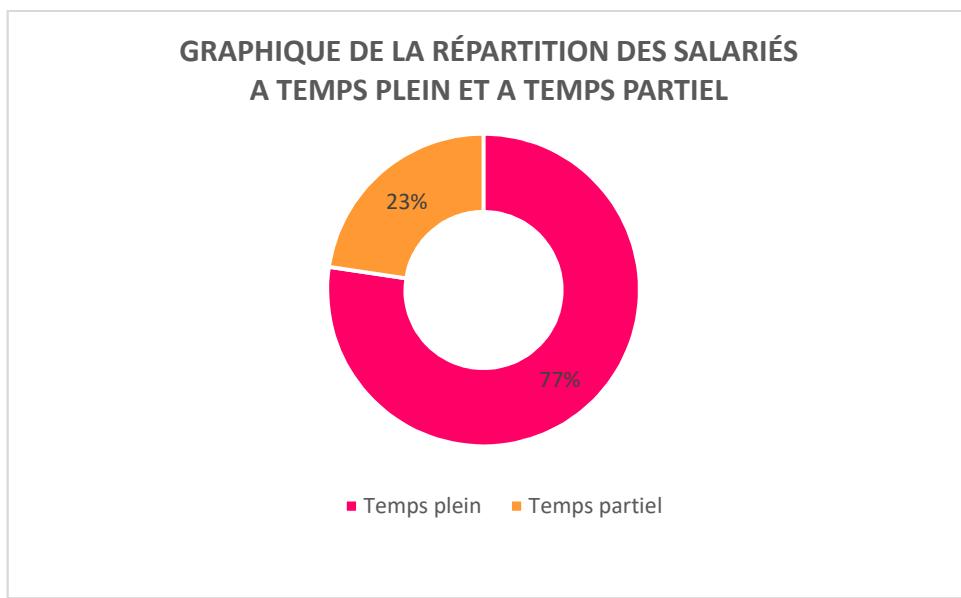
Au 31/12/2021, notre établissement comptabilisait 106 salariés, dont 99 salariés en Contrat à Durée Indéterminée et 7 salariés en Contrat à Durée Déterminée.

S'ajoute à l'effectif 4 postes vacants en cours de recrutement au 31/12/2021.

Soit 97,20 ETP : 90.69 ETP pour les Contrats à Durée Indéterminée et 6.51 ETP pour les Contrats à Durée Déterminée.



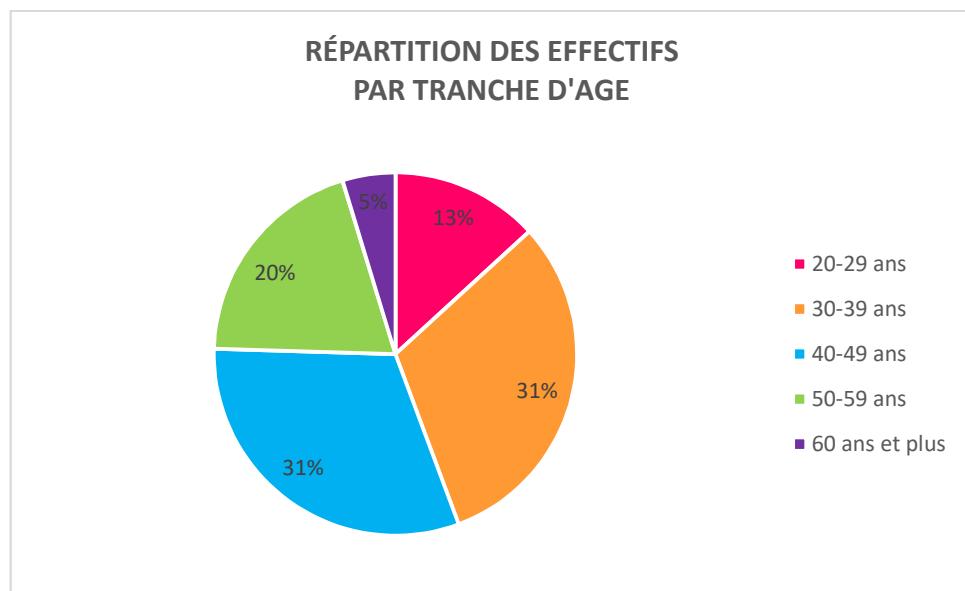
Sur les 106 salariés que recensent notre établissement, 82 salariés sont à temps plein et 24 salariés travaillent à temps partiel.



Cette évolution de l'effectif s'explique par les moyens humains supplémentaires mis en place :

- La création du Dispositif d'Appui Protection de l'Enfant et Handicap (3 éducateurs spécialisés et un psychologue) ;
- Une prestation libérale uniquement les vendredis avec l'intervention d'un éducateur technique spécialisé lié à l'accueil d'un enfant en situation complexe (PAG) ;
- Un agent d'entretien dans le cadre d'un contrat aidé en CAE ;
- Un animateur socio-éducatif, à temps plein, sur l'ensemble des services, dans le cadre de la mise en place de la musicothérapie ;
- Un éducateur spécialisé, à temps plein, au pôle TSA adolescents, dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité lié à l'accueil d'un enfant en situation complexe (PAG) nécessitant une prise en charge individualisée ;
- Un éducateur spécialisé, à temps plein, sur l'internat, en raison de l'accueil d'un enfant (PAG) nécessitant une prise en charge spécifique ;
- Trois surcroîts d'activité : 3 veilleurs, liés au déménagement de l'internat à l'EHPAD de NEUREY-LES-LA-DEMIE.

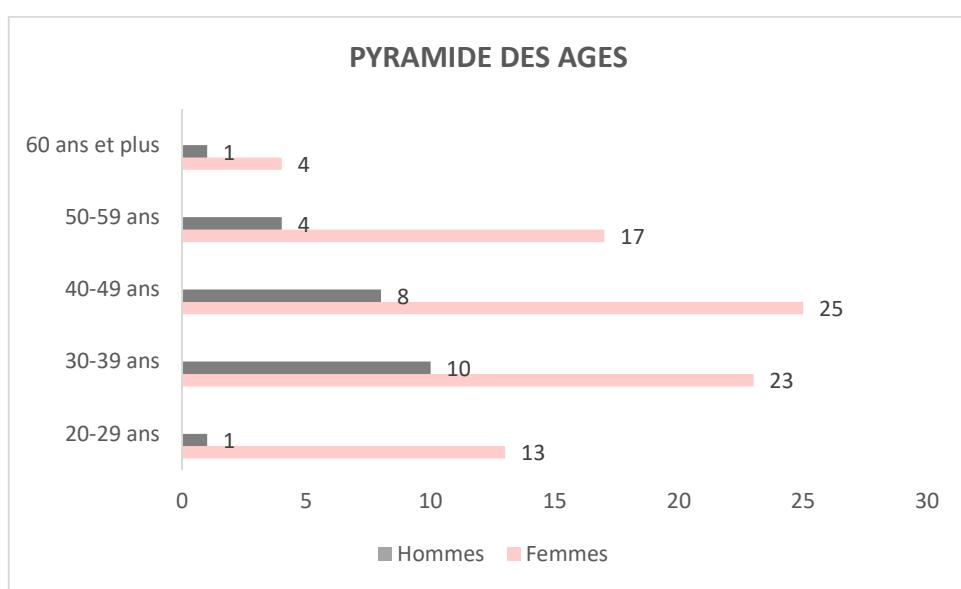
## II Pyramide des âges



Le graphique ci-dessus nous montre la répartition des effectifs de notre établissement par tranche d'âges (salariés en Contrat à Durée Indéterminée et Contrat à Durée Déterminée confondus).

Ainsi, il nous permet de constater que notre organisme est plutôt jeune et dynamique. En effet, 76 % de nos effectifs ont entre 20 et 49 ans.

Cependant, il est bon à noter qu'un prochain turnover sera visible, puisque 20% de nos effectifs ont entre 50 et 59 ans et les seniors, âgés de plus de 60 ans, représentent quant à eux 4% de nos effectifs.



La pyramide des âges ci-dessus nous permet de constater que le nombre de femmes est plus important que le nombre d'hommes.

En effet, pour l'année 2020, notre établissement comptabilisait 82 femmes à son effectif, contre 24 hommes.

### III Mouvement de personnel

Plusieurs départs sont à noter au cours de l'année 2020 : 20 professionnels sont sortis des effectifs. Cela met en exergue un fort turnover, sans précédent. Nous notons également un départ à la retraite.

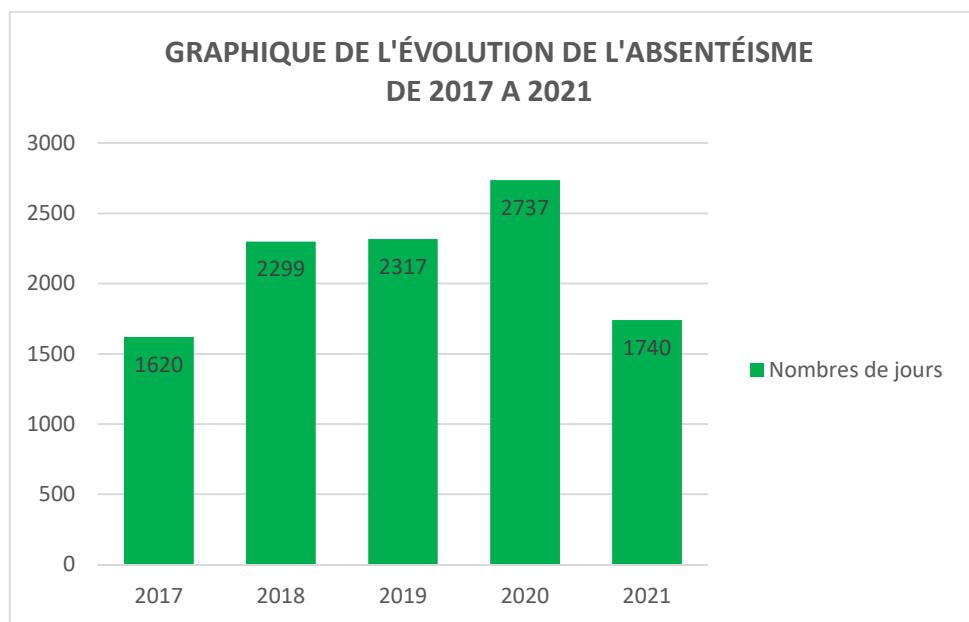
Mais aussi plusieurs arrivées :

- 2 accompagnants éducatifs et sociaux
- 3 agents d'entretien
- 1 assistant social
- 1 chef de cuisine
- 1 chef de service
- 5 éducateurs spécialisés
- 1 éducateur sportif
- 1 éducateur technique spécialisé
- 2 infirmiers
- 1 médecin généraliste
- 1 psychologue

### IV Visites médicales

Durant l'année 2021, 59 visites médicales ont été recensées (visites d'information et de prévention initiale, visite d'information et de prévention périodique, visite de reprise, visite à la demande de l'employeur et/ou du salarié).

### V Absences

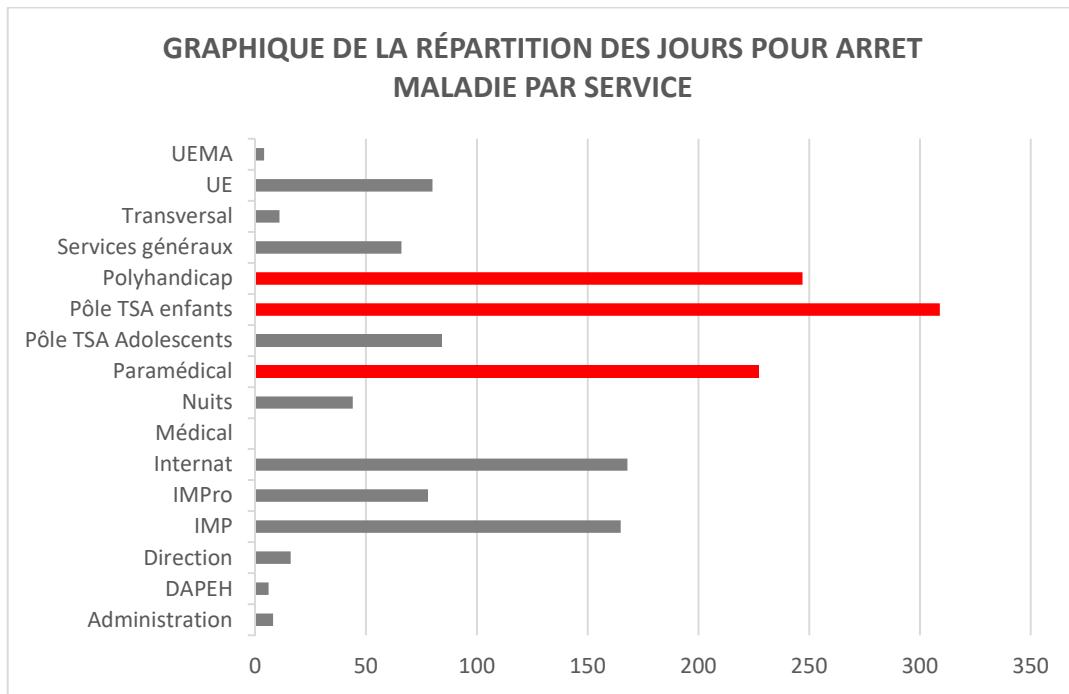


Comme le montre le graphique ci-dessus, le taux d'absentéisme de notre établissement diminue pour la première fois depuis ses 5 dernières années, pour atteindre environ 7 % en 2021.

En effet, notre établissement ne comptabilise plus d'arrêt maladie longue durée et d'arrêt maladie pour personnes à risque et également pour garde d'enfant liés à la COVID-19.

Pour l'année 2021, nous constatons un nombre de 1 583 jours pour maladie au sein de notre établissement auquel s'ajoutent 227 jours pour accident du travail.

Par ailleurs, 53 jours pour congés événements familiaux ont été comptabilisés. Ainsi que 510 jours pour congés maternité, 199 jours pour congés maternité « sauvegarde », et 80 jours de congés paternité.



Le graphique ci-dessus, nous permet de constater que les arrêts maladies sont plus importants dans les trois services suivants :

- le pôle TSA enfants
- le service polyhandicap
- le service paramédical (qui regroupe les infirmiers, les aides-soignants de jour, les psychomotriciens et les psychologues)

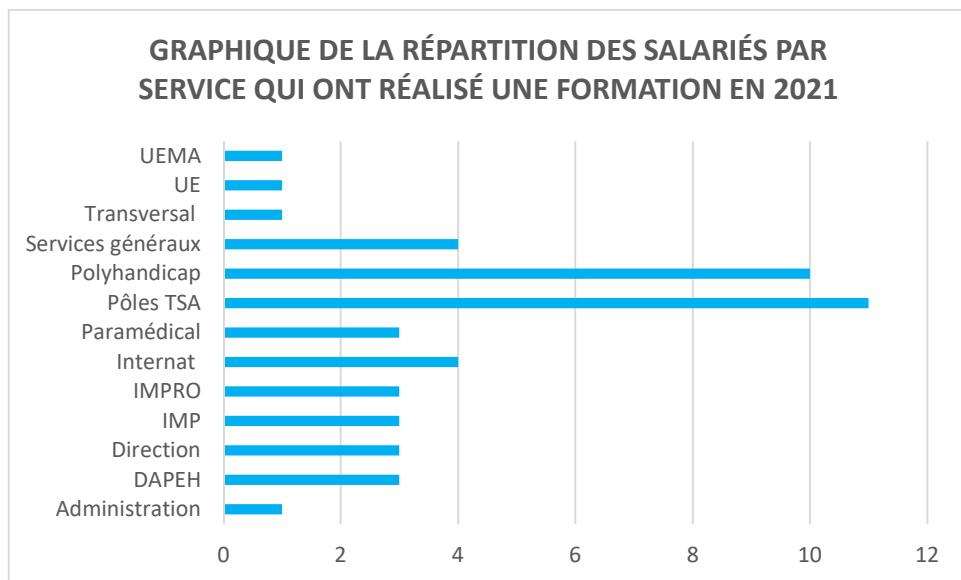
Cet absentéisme nuit considérablement au bon fonctionnement de notre établissement.

En effet, les arrêts maladie demandent un réajustement de l'organisation en un temps réduit (matrice horaires, recrutement ...) afin d'assurer un ratio d'encadrement minimum des professionnels auprès des jeunes.

Il est à noter que des remplacements sont effectués quand cela est possible en fonction de la main d'œuvre professionnelle qualifiée disponible sur le marché du travail. D'autant plus que des difficultés subsistent dans le recrutement de certaine catégorie de profession (éducatif et paramédical notamment).

Pour terminer, cet absentéisme et ces difficultés de recrutement dans des délais courts, nous amènent à faire appel à des agences intérimaires (surtout pour la nuit). En 2021, le coût s'élevait à 14 329,37 €.

## VI Formations du personnel



Le graphique ci-dessus nous permet de mettre en évidence le départ en formation pour quasiment tous les services au cours de l'année 2021.

Les formations collectives et individuelles réalisées dans le cadre du plan de formation ont porté sur les thématiques suivantes :

- Approche systémique

- Autisme et troubles alimentaires
- Chargé de projet en médiation animale
- Guidance parentale dans le travail avec les familles
- L'âne dans un travail de lien social
- OMEGA
- Perfectionnement word
- Perfectionnement excel
- SST
- Technique de nettoyage manuel, gestes et postures

Par ailleurs, comme chaque année, un budget « perfectionnement » d'un montant de 8 000 € est alloué à notre établissement afin que certains salariés puissent bénéficier d'une formation lorsque des besoins ont été décelés après l'établissement du plan de formation. En 2021, ce budget spécifique a permis de mettre en place 12 formations supplémentaires, non prévues dans le plan initial.

Comme chaque année, notre OPCO santé (opérateur de compétences des professionnels de la santé) proposait des formations collectives auxquelles certains salariés ont pu participer afin d'aborder les thématiques suivantes :

- Inclusion : externalisation hors les murs ... ; enjeux et limites
- Le refus de soin
- Posture managériale des cadres de proximité à l'épreuve des injonctions paradoxales

Pour terminer, 5 journées de supervision au sein de l'UEMA ont eu lieu durant l'année 2021.

## VII Entretien personnel annuel et entretien professionnel

Les entretiens professionnels se sont déroulés pour les salariés de l'IME.

Ces temps d'échange et d'écoute ont permis de recenser les besoins en formation mais également d'aborder les perspectives d'évolution professionnelle des salariés.

Ces entretiens ont également permis d'informer les salariés de leurs droits concernant le Conseil en Evolution Professionnelle et le Compte Personnel de Formation.

## LES EFFECTIFS

### I Effectif de l'établissement

Notre agrément se décline comme suit :

96 places dont :  
 38 places en internat  
 51 places en semi-internat  
 7 places en UEMA

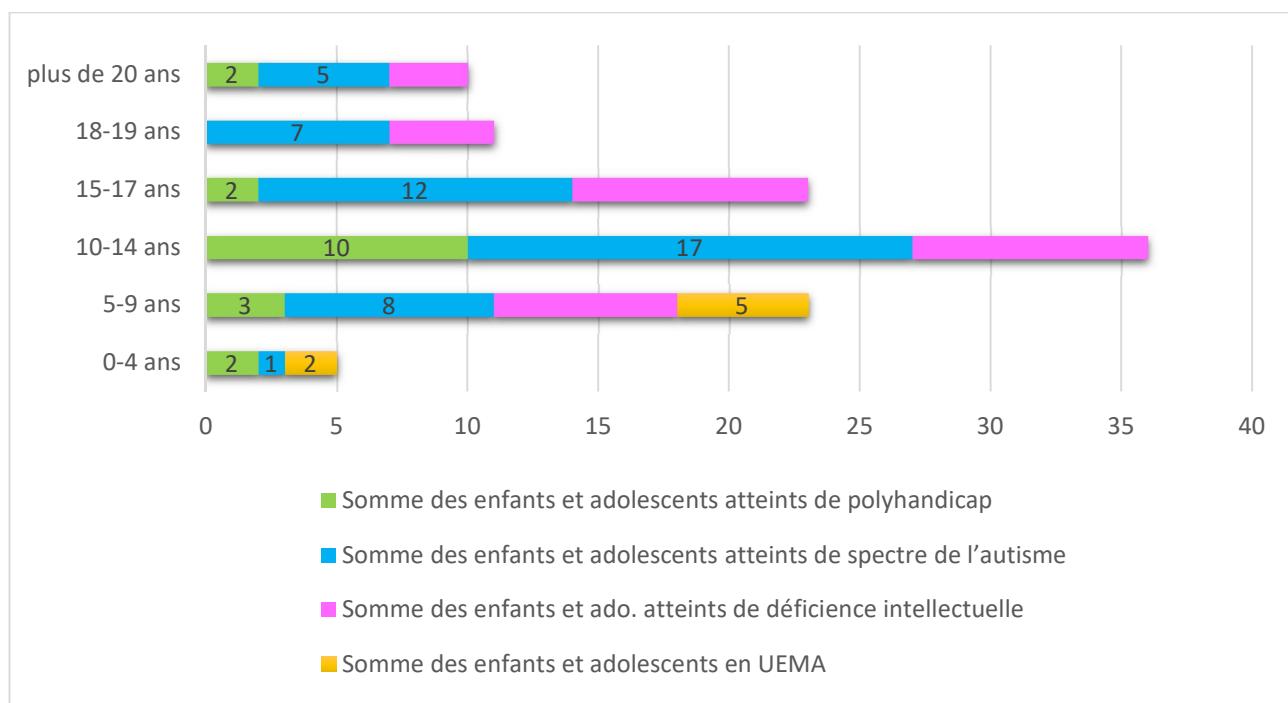
## II Le profil des enfants, adolescents et jeunes adultes

Nous accueillons au 31 décembre 2021, 108 jeunes dont 4 jeunes PAG (plan d'accompagnement global) soit 99,70 ETP pour un agrément de 96 places réparties de la manière suivante :

Profil des jeunes accompagnés	Agrément	Nbre de jeunes accueillis au 31/12
<b>Enfants et adolescents porteurs de déficience intellectuelle</b>	30	32 (29,70 ETP)
<b>Enfants et adolescents porteurs de troubles du spectre de l'autisme</b>	40	50 (47,20 ETP)
<b>Enfants et adolescents porteurs de polyhandicap</b>	19	19 (15,80 ETP)
<b>Enfants et adolescents en UEMA (unité d'enseignement maternelle autisme)</b>	7	7 (7 ETP)

Nous observons sur cette année 2021, une proportion de 46% de jeunes présentant des troubles envahissants du développement ou autisme, 30% de jeunes présentant des troubles intellectuels et 18% de jeunes atteints de polyhandicap.

→ Nombre de jeunes accompagnés selon l'âge au 31 décembre :



Au 31 décembre 2021, 59% des jeunes accueillis ont moins de 14 ans, 31% sont âgés de 15 à 19 ans et 9% de jeunes ont plus de 20 ans.

Nous comptabilisons 10 jeunes accueillis au titre de l'amendement CRETON.

→ File active en cours d'année :

- 16 admissions : 4 enfants porteurs du spectre de l'autisme – 4 enfants porteurs de polyhandicap et 8 enfants porteurs de déficience intellectuelle,
- 9 sorties : 2 sorties pour réorientation géographique, 1 sortie en milieu ordinaire avec accompagnement par un service médico-social et 6 sorties en secteur adulte,
- Accueil temporaire : 3 enfants porteurs de polyhandicap bénéficient du dispositif sur certaines périodes de l'année (non comptabilisés dans l'effectif).
- 3 jeunes ont été absents tout au long de l'année pour raison médicale mais dont les places restent maintenues (non comptabilisés dans l'effectif).

### III Les différents types d'accueil

- Externat

L'externat est ouvert 210 jours/an pour 67 enfants, soit 9 639 journées théoriques, 11 543 journées ont été réalisées sur l'année 2021. Le taux d'occupation est de 107,78%.

Nous comptons 166 journées de répit week-end et vacances contre 46 en 2020 et 117 en 2019.

- Internat

L'internat est ouvert 210 jours/an pour 38 enfants soit 7 182 journées théoriques. On note qu'en 2021 5 621 journées ont été réalisées. Le taux d'occupation est de 70,44%. Ce faible taux d'occupation est transitoire, il est fortement lié à la rénovation de l'internat. En effet, l'EHPAD de NEUREY ne disposait pas d'un nombre de chambres suffisant pour répondre à l'entièreté des besoins. Ce faible taux a été en partie compensé par une évolution positive des accueils-répit week-end et vacances (nous affichons un taux d'occupation de 147%).

Nous comptons 533 journées de répit week-end et vacances contre 774 en 2020 et 899 en 2019.

- Unité d'Enseignement Maternelle Autisme

L'Unité d'Enseignement pour jeunes enfants atteints de troubles envahissants du développement accueille 7 enfants scolarisés à temps plein depuis la rentrée de septembre, ce qui représente 845 journées réalisées sur l'année contre 638 en 2020 et 676 en 2019.

L'IME accueille habituellement les enfants sur la première semaine de vacances (selon le calendrier de l'inspection académique) ainsi que le mercredi, ce qui représente 26 journées contre 100 en 2020 et 103 en 2019.

**Malgré un contexte sanitaire perturbé, l'IME a maintenu des taux d'occupation conformes.**

Les jeunes accueillis sur le site de l'EHPAD de NEUREY ont été confinés du 01/01 au 27/05/2021 (21 semaines) ainsi que du 08/12 au 31/12/2021 (2 semaines) ce qui a fortement entravé les demandes de répit par les familles.

Afin d'étoffer son offre de prestations, l'IME a maintenu son approche domiciliaire. Nous avons maintenu les visites à domicile pour les familles requérantes. Nous notons que 32 familles (soit 29%)

ont bénéficié d'une prise en charge à domicile soit sous forme de visites (guidance parentale), d'accompagnements à des rendez-vous extérieurs, ce qui représente 152 accompagnements à domicile sur l'année.

- Péri-accueil

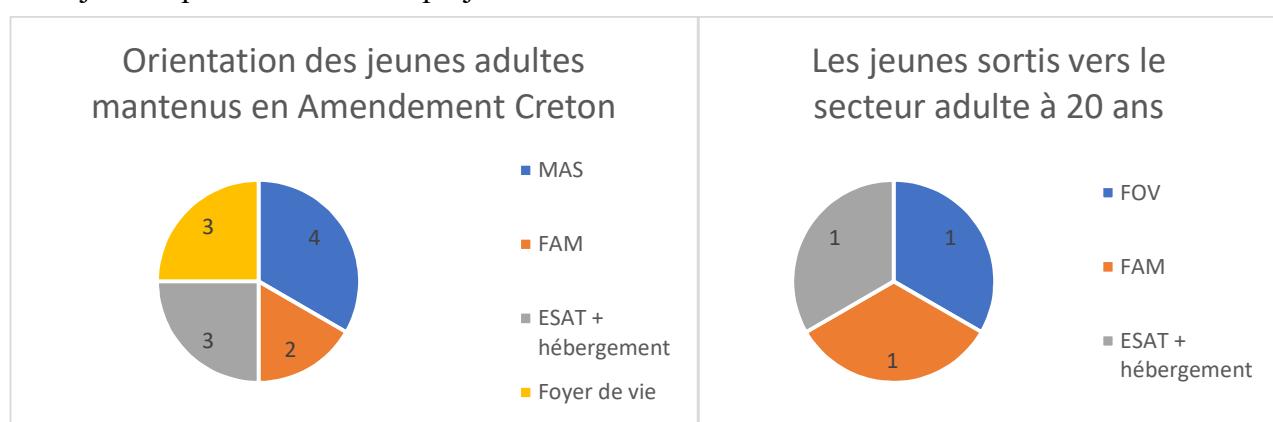
Cette prestation n'a pas pu reprendre pleinement car les préconisations sanitaires nous ont contraints d'éviter les brassages de jeunes de groupes distincts. Toutefois, nous notons que 11 familles ont bénéficié de cette prestation, ce qui représente 515 prestations sur l'année.

- Les jeunes en Amendement Creton

Dans l'année, 7 jeunes ont eu 20 ans, portant à 13 le nombre de jeunes bénéficiant du maintien au titre de l'Amendement Creton. Grâce au partenariat avec le Conseil Départemental, nous pouvons travailler en amont les situations complexes et permettre la mise en œuvre du projet de vie du jeune plus rapidement.

Nous notons 3 sorties dans l'année, portant à 10 le nombre de bénéficiaires de ce dispositif en fin d'année.

1 jeune en situation complexe a pu bénéficier d'une orientation en secteur adulte avant ses 20 ans. 1 autre jeune a pu concrétiser son projet de vie en travaillant dans le milieu ordinaire.



### - Les soins et les rééducations

#### Rééducation en psychomotricité

Deux psychomotriciennes à temps plein assurent la prise en charge des jeunes accueillis.

#### Rééducation en ergothérapie

Un ergothérapeute libéral intervient une fois par semaine auprès des jeunes accueillis. Depuis le mois de septembre un second ergothérapeute libéral intervient 1 fois par semaine pour renforcer les besoins sur site.

36 séances ont été réalisées à l'extérieur pour 2 enfants afin de travailler avec une méthode spécifique, irréalisable au sein de l'établissement.

#### Rééducation en kinésithérapie

22 enfants ont un suivi en kinésithérapie par 5 auxiliaires médicaux libéraux dont 3 sur site, soit 1154 séances contre 747 en 2020 et 847 en 2019.

## Rééducation en orthophonie

30 enfants ont bénéficié d'un suivi en orthophonie assuré par 6 auxiliaires médicaux libéraux dont 2 sur site. 276 séances ont été réalisées, contre 301 en 2020 et 602 en 2019.

Une orthophoniste en libérale intervient au sein de la section polyhandicap, elle propose des prises en charge individuelles ou en groupe, orientées vers la déglutition. Elle est un appui pour l'équipe éducative et médicale. Elle participe ainsi au confort des enfants lors des repas et à la prévention des incidents oraux (telles que les « fausses routes »).

### **- Les Transports**

Suite aux mesures gouvernementales visant à diminuer les contaminations à la covid-19, les transports ont dû être modifiés et bouleversés à plusieurs reprises depuis 2020.

Nous avons été contraints de continuer à prendre en compte plusieurs paramètres : privilégier une distance appropriée entre les enfants dans les taxis, favoriser des transports entre enfants du même groupe, individualiser les transports pour les enfants à risque, tout en modifiant les circuits pour les enfants internes confinés à l'EHPAD.

Nous constatons également une forte augmentation des prises en charge individuelles. Cette évolution est principalement liée aux troubles du comportement marqués de certains enfants lors des transports.

Nous sommes passés de 20 tournées en 2020 à 30 tournées en 2021.

## IMP

### I Présentation

Le service accueille 24 enfants du lundi au vendredi tous scolarisés à temps partiel au sein d'une unité d'enseignement externalisée.

L'équipe se compose actuellement de :

- 2 éducatrices spécialisées (l'une intervenant au collège et l'autre en primaire avec les enseignantes),
- 1 éducatrice spécialisée à mi-temps,
- 2 moniteurs éducateurs (dont une à 80 %),
- 1 accompagnante éducative et sociale.

Mouvement de l'effectif : plusieurs jeunes du service, conformément à leurs projets, sont passés à l'IMPro. Nous avons ainsi pu admettre 6 enfants au cours de l'année.

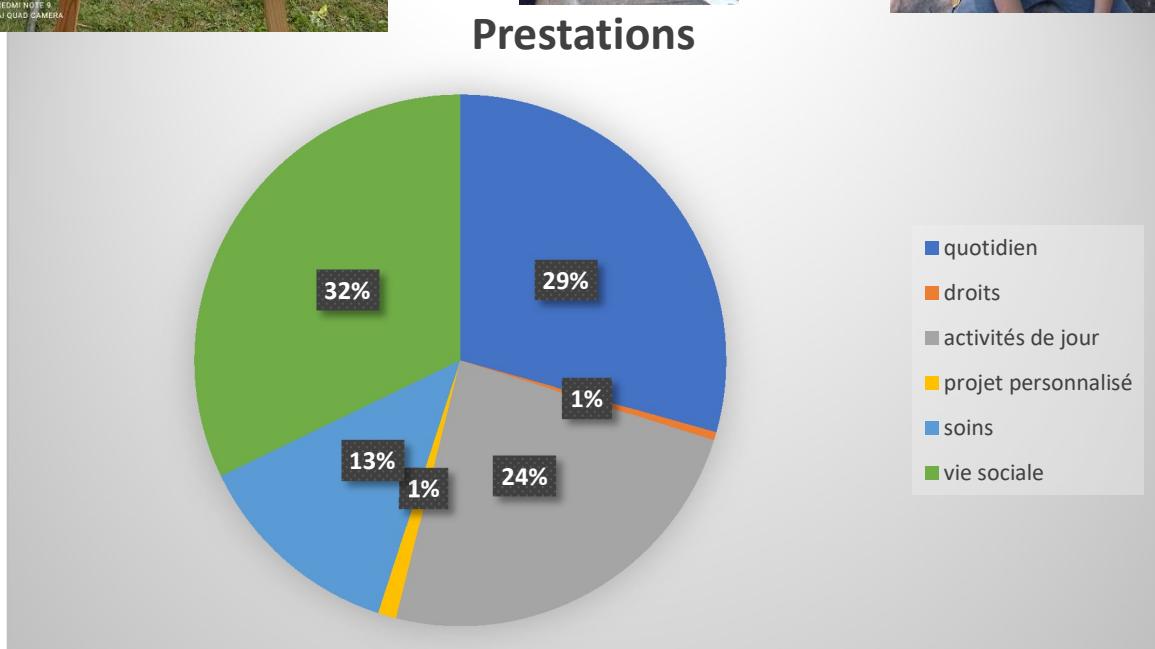
### II Prestations

Prestations (modélisation SERAFIN PH)	Description	Nombre d'actes
---------------------------------------	-------------	----------------

<b>Prestations directes</b>	<b>Accompagnement pour les actes de la vie quotidienne</b>	2546
	<b>Accompagnement pour les soins</b>	1112
	<b>Accompagnement pour réaliser des activités de jour spécialisées</b>	2085
	<b>Accompagnement pour la vie sociale et les loisirs</b>	2790
	<b>Accompagnement pour les droits</b>	43
	<b>Accompagnements pour les projets personnalisés</b>	93
<b>Projets divers du dispositif</b>	Sorties : Zoo de Mulhouse Participation de l'ensemble des enfants au projet jus de pommes Démarrage de la médiation Asine dès Juillet Parc d'attraction « les campaines » pour 6 enfants Cité des sciences pour 7 enfants	
<b>Actions à visée inclusive</b>	Club de gymnastique pour 6 enfants au gymnase Pontarcher, après 16H, accompagnés par l'éducatrice sportive.	



## Prestations



## III Analyse

Le total des différentes périodes où le « brassage » était impossible est de **100 jours sur 210 jours d'ouverture**.

Ainsi, pendant la moitié de l'année tout a été réorganisé pour contenir la circulation du virus. Cela a eu des conséquences sur les prestations que les professionnels ne pouvaient offrir qu'à la moitié des enfants concernés par telle ou telle activité. C'est pourquoi les chiffres des prestations de cette année sont en deçà de ce qui peut être proposé habituellement.

Avec le retour de tous les enfants sur le service, le travail auprès des familles a repris son fonctionnement antérieur, à savoir, proposer des rencontres au sein de l'établissement. Cependant nous avons généralisé la présence des parents aux réunions de projets.

Notre volonté de travailler les actions inclusives fut fortement bridée par l'épidémie, l'activité au sein du club de gymnastique n'a duré que quelques semaines. C'est un projet qui sera reconduit sur 2022.

#### IV Perspectives de la section IMP 2022

- Consolider les prestations sur site,
- Développer les actions inclusives,
- Adosser systématiquement la réunion de projet à l'ESS, afin qu'il n'y ait plus cette dichotomie enfant/ élève, mais le projet global de l'enfant,
- Améliorer l'organisation des locaux afin de mieux répondre aux besoins des enfants (local informatique, arts plastiques, etc...).

## IMPRO

### I Introduction

IMPRO est un dispositif qui propose un apprentissage préprofessionnel aux jeunes adolescents et jeunes adultes, dans le but de les orienter et les préparer à la vie d'adulte. Le service est composé de 4 ateliers : ateliers bois et espaces verts, atelier conditionnement, atelier hôtellerie et atelier des activités adaptées. Les professionnels se sont saisis de la note d'orientation émise par la direction, dans la perspective de s'engager dans des actions visant à l'acquisition et au maintien ainsi qu'au développement des connaissances.

Ce dispositif s'inscrit dans une dynamique apprenante, d'acquisition et d'évolution des compétences professionnelles, mais aussi de développement de l'autonomie, dans la perspective de préparer les jeunes à leur vie d'adulte.

### II Prestation

	Description	Nombre d'actes
<b>Prestations directes</b>	Accompagnements pour accomplir les activités domestiques	<b>5208</b>

	Accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité	<b>7376</b>
	Accompagnement pour mener sa vie d'élève.	<b>5083</b>
	Accompagnement pour mener sa vie professionnelle.	<b>3679</b>
	Accompagnement pour la communication et les relations à autrui.	<b>9259</b>
<b>Projets divers du dispositif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- journée à la source du Planey avec pique-nique, sortie cinéma ;</li> <li>-journée dans le parc « La Guiguitte en Folie » ;</li> <li>- transfert à Villers Farlay du 29 juin au 1 juillet avec 10 jeunes ;</li> <li>- plusieurs sorties « Neige » et « Nature » environ une fois par semaine de janvier à mai.</li> <li>- sortie à la Planche des Belles-Filles au mois de décembre.</li> <li>- sortie aux thermes de Luxeuil le 2 novembre.</li> <li>- sorties d'été : Sortie au lac de Vaivre le 7 juillet</li> <li>- sortie bateau sur le lac de Gérardmer</li> <li>- sortie aux thermes de Luxeuil le 2 novembre</li> </ul>	
<b>Actions à visée inclusive</b>	Activités de sous-traitance espaces verts. ECHENOZ-LA-MELINE	



### III Analyse et prospection

En 2021, les activités des différents ateliers de l’IMPRO ont perduré, mais de manière assez différente en s’ajustant aux prérogatives sanitaires. En effet, l’activité d’entretien d’espaces verts en partenariat avec la commune d’Echenoz-la-Méline a été maintenue car le besoin était prégnant (tonte, désherbage, ramassage de végétaux...). L’autre volet de l’activité a été consacré aux apprentissages préprofessionnels dans le domaine de l’initiation au travail du bois. Également, 20 jeunes ont été accueillis à l’atelier production à temps partiel en 2021. Les supports du travail sont mis à disposition des jeunes grâce au partenariat avec l’entreprise BTTM de Roche-Lez-Beaupré, qui permet ponctuellement de contrôler et/ou conditionner des petites pièces automobiles. Aussi, le partenariat avec l’ESAT de GEVIGNEY, permet aux jeunes de réaliser des travaux de conditionnement de vis pour l’entreprise VELUX. L’activité de cet atelier nous permet de mettre les jeunes en situation de travail, de développer et d’évaluer leurs compétences.

Des journées de découverte à l’ESAT de Vesoul ont été organisées une fois par semaine, les jeunes de 16 à 20 ans ont pu se rendre à l’ESAT de Vesoul par groupe de 4, accompagnés par un éducateur. Pendant ces journées, les jeunes ont pu s’essayer au travail en ESAT mais aussi partager les pauses et les repas avec les travailleurs. Ces journées ont permis aux jeunes de se préparer à leur futur contexte de travail en milieu protégé.

L’IMPRO compte aussi un atelier dit « activité adaptée ». Les jeunes de cet atelier bénéficient de prestations diverses qui ont vocation à favoriser la créativité, la motricité fine ainsi que la concentration. Chaque jeune bénéficie d’un emploi du temps individuel établi par le seul prisme de ses besoins. Le planning du jeune est réévalué à échéance régulière à l’aide des objectifs fixés lors de sa réunion projet. Chaque semaine, des temps dédiés à la marche ont été menés afin de favoriser la pratique d’une activité physique régulière. Un travail accréé sur la thématique de l’écologie s’est mis en œuvre via des sorties en forêt. Les jeunes ont ainsi pu se rendre compte de l’impact qu’ils peuvent avoir en tant qu’individu sur l’écologie, et ce notamment, par le ramassage des détritus jetés dans la nature et la réalisation d’un tri avant de les déposer dans les bacs à ordures. Un atelier de cuisine hebdomadaire a permis le développement des compétences dans la réalisation d’un repas simple, l’élaboration d’un menu, la gestion du budget, la réalisation des courses, le nettoyage ménager.

Divers transferts ont été organisés en 2021. Proposer aux jeunes des moments de convivialité dans un espace-temps différent leur a offert un moment de répit par rapport à la période compliquée liée à la pandémie.

Malgré la crise sanitaire, le marché de Noël a été maintenu cette année. Il a donc eu lieu le vendredi 10 décembre et a été organisé par l’équipe de l’IMPRO. Les jeunes ont pu participer activement à l’installation des tables et des décorations, à la tenue de la caisse, à l’aide et aux conseils à la vente... divers produits réalisés de leurs mains ont été mis en vente par les jeunes de l’IMPRO, notamment : plateaux gourmands, coussins, pochettes en jeans, jeux de morpion, lingettes démaquillantes, sachets de lavande, confitures et gelées, sachets de tisanes.

En 2022, nous tournerons nos activités davantage vers l’externe dans une visée inclusive. Plusieurs jeunes effectueront des stages au sein des ESAT ainsi que des journées de découvertes. Nous nous efforcerons d’orienter davantage nos accompagnements professionnels hors les murs (stages en entreprises, scolarité en lycée professionnel).



## TSA

### I Projets 2021

En ce qui concerne le pôle enfant, l'année 2021 aura été consacrée à la consolidation des nouvelles prestations. La première avait pour objectif de travailler les habilités scolaires et la seconde, de travailler autour de l'inclusion des jeunes TSA au sein du milieu ordinaire.

**Pour ce qui concerne les habilités scolaires**, le groupe « Class' » a permis de travailler les compétences requises pour la scolarité des jeunes TSA âgés de 3 à 16 ans. Ainsi, lorsque l'unité d'enseignement a été externalisée en septembre 2021, 10 jeunes du pôle autisme enfants ont pu bénéficier de temps scolaires au sein de l'école élémentaire Matisse de VESOUL. Deux adolescents TSA sont scolarisés au sein du collège Jacques Brel de Vesoul.

Ainsi, en septembre 2021, 12 enfants du pôle autisme ont pu bénéficier de temps de scolarité avec une enseignante spécialisée répartis de la façon suivante :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	5 jeunes	4 jeunes	6 jeunes	6 jeunes
Après-midi	4 jeunes	3 jeunes	4 jeunes	3 jeunes
Encadrement	1 ETP	1 ETP	1 ETP	1 ETP

En 2021, un travail important a été réalisé concernant l'évaluation des compétences des enfants en lien avec le VB MAPP. Cet outil a permis d'établir des priorités correspondant aux besoins éducatifs de chaque enfant en fonction de ses limites et de ses forces. Nous avons rempli notre objectif de réaliser tous les VBMAPP des jeunes.

Pour ce qui concerne l'axe **de l'inclusion**, un projet de jardinage a été mis en place avec l'école d'application élémentaire Rêpes Sud située en face de l'IME :

Ce projet a pu voir le jour grâce à l'engagement du directeur de l'école et d'une volonté commune d'intégrer les jeunes autistes avec les élèves qui fréquentent cette école. Les objectifs visés étaient les suivants :

- reconnaissance du potentiel de chacun,
- sensibiliser les enfants à la préservation de l'environnement (recyclage),
- découverte du monde par l'observation des oiseaux et des insectes.

Ainsi, il a été proposé à l'école élémentaire de participer aux différents ateliers (créations de jardiniets partagés, culture sur bottes de paille, atelier palette, atelier 0 déchet, fabrication de mangeoires et nichoirs pour oiseaux.

Une première journée d'inclusion à l'école des Rêpes a pu se mettre en place en 2021 pour 6 jeunes du pôle enfants TSA lors de la journée des sciences organisée par l'Education Nationale.



Le contexte sanitaire lié à la COVID avec le passage en niveau 1 du protocole Education Nationale n'a pas permis de réaliser les autres journées prévues avec l'école. Il s'agira pour 2022 de remettre en route cet axe de travail.

## II Projets spécifiques en cours sur les dispositifs TSA

- **Evolution de la page privée Facebook** :

En 2019, une page privée Facebook a été mis en place afin de pallier aux difficultés des familles à domicile. Au vu du succès de cette page et de la volonté des familles de la garder active, le groupe « les educs à la maison » a évolué pour devenir « pôle autisme car tout est possible ». Cette page rencontre un grand succès et 39 familles sont inscrites et échangent régulièrement. Des publications journalières des professionnels de l'IME permettent aux familles de voir leur enfant évoluer positivement au sein de l'établissement.

- **Atelier Pro adapté** :

Mis en place en 2020, cet atelier expérimental s'est étoffé pour devenir une prestation socle des dispositifs TSA. Tous les jeunes y participent de 3 à 20 ans et plus. Il n'y a pas de critères d'admission au sein de cet atelier. Pour chaque jeune, une évaluation des besoins est réalisée afin d'adapter la prestation. Pour les plus jeunes, le travail en atelier est réalisé au sein du groupe « atelier pro ». 13

jeunes y participent sur des séances de 45minutes/1h30 encadrées par un ou deux éducateurs techniques spécialisés. L'accompagnement prodigué consiste à favoriser l'acquisition des bases indispensables pour travailler plus tard au sein d'un atelier professionnel.

Pour les plus âgés, le support utilisé est en particulier le travail du bois avec réalisation de petits meubles, jeux... Les 13 jeunes présents y participent par demi-journée encadrés par un éducateur spécialisé et un éducateur technique spécialisé à 0,40 ETP par semaine. Les réalisations sont soit offertes dans les différents services de l'établissement ou vendues lors du marché de Noël de l'IME.



On y trouve également l'atelier jardinage, pour les plus jeunes. Deux espaces sont dédiés, un dans l'environnement proche du pôle enfants et un au sein des jardins communaux de la Ville de VESOUL site de VAIVRE. 6 enfants participent à cet atelier deux fois par semaine encadrés par une éducatrice spécialisée et une éducatrice technique spécialisée.



Enfin, en 2021, l'atelier pro propose un nouveau support : « do it yourself ». Les jeunes réalisent de la lessive et des éponges maison. Le but étant de les sensibiliser à l'écologie. Cet atelier a un vrai succès auprès des jeunes. 10 jeunes participent à cet atelier 5 fois par semaine encadrés par une aide médico-psychologique et une éducatrice technique spécialisée.



- **Journées spécifiques :**

**Journée de l'autisme** du 2/04/2021. Cette année, les dispositifs ont organisé différentes animations pour sensibiliser à l'autisme. Tous les jeunes se sont retrouvés autour de jeux en plein air, d'un repas musical et d'un final avec un lâché de ballons. Les professionnels et les jeunes ont travaillé toute une semaine pour préparer cette journée.



- **Visite chez les sapeurs-pompiers :**

En septembre 2021, l'ensemble des pôles TSA a pu réaliser le rêve de beaucoup d'enfants, celui de rencontrer des pompiers. Ainsi 27 jeunes se sont rendus à la caserne des pompiers de Port Sur Saône et ont pu manipuler les lances à incendie, revêtir l'uniforme ou encore faire un tour de camion.



### III bilan des prestations pour 2021

Dispositif TSA enfants	Nombres de séances	Nombres de jeunes concernés
Prévention santé	865	11

<b>Approche Snoezelen</b>	<b>406</b>	<b>11</b>
<b>Activités physiques adaptées</b>	<b>200</b>	<b>13</b>
<b>Médiation canine</b>	<b>12</b>	<b>2</b>
<b>Terrain thérapeutique</b>	<b>228</b>	<b>6</b>
<b>Sophrologie</b>	<b>1890</b>	<b>13</b>
<b>Accompagnement scolaire</b>	<b>887</b>	<b>12</b>
<b>Atelier Professionnel</b>	<b>1365</b>	<b>12</b>
<b>Atelier bien-être</b>	<b>1283</b>	<b>12</b>
<b>Piscine</b>	<b>26</b>	<b>7</b>
<b>Art thérapie</b>	<b>24</b>	<b>2</b>
<b>Apprentissage ABA</b>	<b>876</b>	<b>12</b>
<b>Soins thérapeutiques</b>	<b>1101</b>	<b>13</b>
<b>Visites à domicile</b>	<b>15</b>	<b>4</b>
<b>Sorties loisirs</b>	<b>11</b>	<b>8</b>
<b>Changes</b>	<b>1319</b>	<b>7</b>
<b>Repas</b>	<b>2550</b>	<b>14</b>

<b>Dispositif TSA Adolescents</b>	<b>Nombres de séances</b>	<b>Nombres de jeunes concernés</b>
<b>Prévention santé</b>	<b>1050</b>	<b>8</b>
<b>Approche Snoezelen</b>	<b>42</b>	<b>1</b>
<b>Activités physiques adaptées</b>	<b>52</b>	<b>10</b>
<b>Atelier Je m'occupe seul</b>	<b>588</b>	<b>7</b>
<b>Atelier professionnel</b>	<b>5086</b>	<b>13</b>
<b>Atelier bien-être</b>	<b>420</b>	<b>5</b>
<b>Atelier manuel</b>	<b>10500</b>	<b>13</b>
<b>Piscine</b>	<b>42</b>	<b>3</b>
<b>Art thérapie</b>	<b>20</b>	<b>3</b>
<b>Expression du projet personnalisé</b>	<b>1302</b>	<b>10</b>
<b>Soins thérapeutiques</b>	<b>339</b>	<b>13</b>
<b>Visites à domicile</b>	<b>4</b>	<b>1</b>
<b>Changes</b>	<b>3</b>	<b>766</b>
<b>Repas</b>	<b>13</b>	<b>2466</b>

Il est à noter qu'en 2021, le nombre de prestations est en augmentation pour atteindre un niveau quasi-normal.

#### IV départs / arrivées

En 2021, plusieurs départs et arrivées de jeunes ont eu lieu au sein des dispositifs TSA de l'IME.

	<b>Pôle adolescents</b>	<b>Pôle enfants</b>
<b>Départs</b>	/	1
<b>Arrivées</b>	1	2
<b>Passages autre groupe</b>	/	/

#### V Partenariats

Afin de pouvoir répondre au mieux à l'ensemble des besoins des jeunes accueillis, les dispositifs TSA travaillent en réseau. Pour 2021, différents temps de travail ont été réalisés :

- SAFS de Besançon : 3 réunions en 2021
- Hôpital de Jour de Vesoul : 6 temps de travail en 2021
- SESSAD de Luxeuil : 2 temps de travail en 2021
- Education Nationale : 4 temps de travail en 2021
- IME de Noidans les Vesoul : 4 réunions en 2021
- Cabinet Orthophonie de RIOZ : 6 réunions en 2021
- MDPH de Haute-Saône : 10 réunions en 2021

### SERVICE POLYHANDICAP « LE CHEMIN VERT »

#### I Présentation

Le service accueille 26 enfants et jeunes adultes à temps plein ou en accueil séquentiel, (dont 3 jeunes filles en amendement CRETON) pour 19 places.

Les mouvements de l'effectif : Aucun départ et 3 admissions, ainsi qu'une augmentation du temps d'accueil pour 2 enfants.

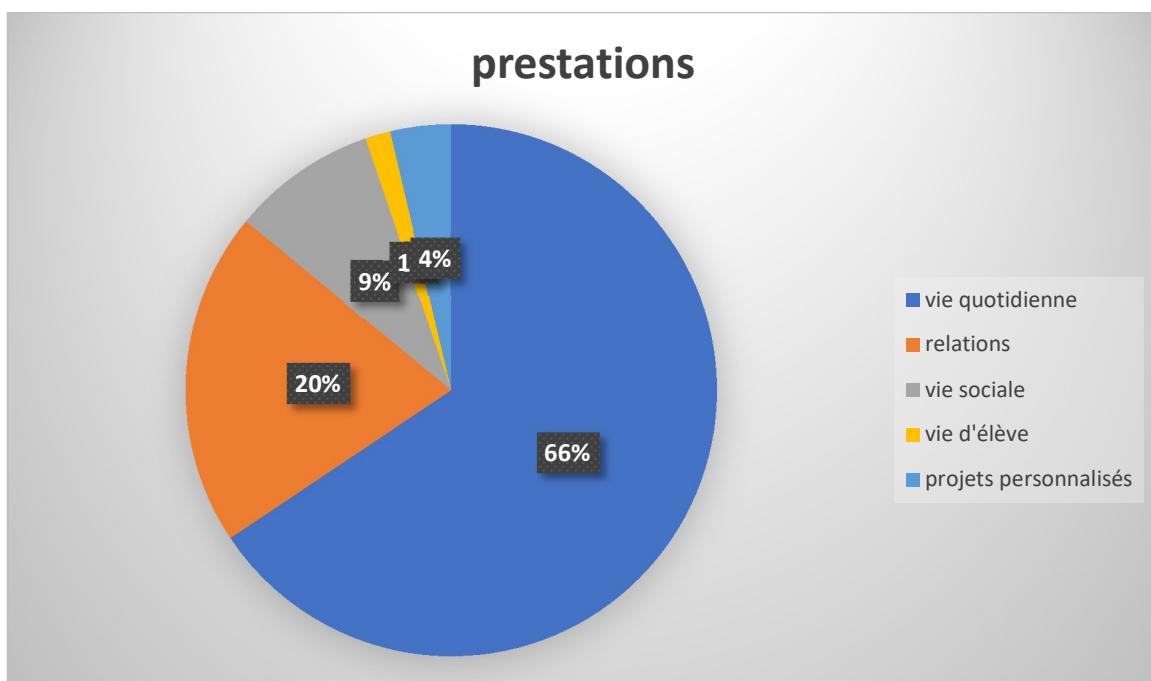
Les enfants et jeunes adultes présentent une déficience intellectuelle et un déficit psychomoteur sévère avec des profils à handicaps multiples.

L'équipe se compose de 16 ETP (dont une maitresse de maison) et de l'aide-soignant chaque nuit, pour encadrer les enfants 24h/24h du lundi au vendredi ainsi que sur les temps de répits (weekends et vacances).

#### II Prestations

<b>Prestations directes</b>	<b>Accompagnements pour les actes de la vie quotidienne</b>	15242
	<b>Accompagnements pour participer à la vie sociale</b>	1912
	<b>Accompagnement pour mener sa vie d'élève</b>	334

	<b>Accompagnements pour la communication et les relations avec autrui</b>	4414
	<b>Accompagnements projets personnalisés</b>	803
<b>Projets divers du dispositif</b>	Février : Sortie neige à la Bresse pour 5 enfants Avril : la « chimie qui pétille » expériences ludiques et sensorielles. Mai : sortie aux milles étangs Juillet : les enfants rencontrent java et jonquilles, les ânesses de l'IME. Démarrage de la médiation Asine Juillet : Après midi joëlette et kermesse avant les vacances Octobre : pressage du jus de pommes Novembre : 2 jours (dont une nuit d'hôtel) à Nigloland pour 3 enfants.	



Plus de la moitié du temps (66%) de l'accueil est consacrée aux soins des enfants. Nous sommes en même temps dans le « cure » et le « care ». Entendons par là, le soin au sens de soigner et le prendre soin (nursing).

Le soin, le confort et le traitement de la douleur sont des préalables indispensables pour rentrer dans les activités éducatives et pédagogiques.

Pendant les périodes où le « brassage » des enfants fut restreint, 2 jeunes filles habituellement accueillies de jour au pôle ados et IMP, sont restées en journée au sein du service.

Notre souci a été de maintenir le soin. La sécurité de tous a primé sur les projets.

Le succès de la page privée Facebook (initiée lors du 1<sup>er</sup> confinement) ne se dément pas, c'est le lieu de partage entre enfants/ parents/ et professionnels.



i-accueil pour 2 enfants dont les parents travaillent dans l'établissement, ce lieu ne disposant pas de l'infrastructure nécessaire pour les changes (lit-douche, toilettes adaptées, ...) L'amplitude horaire d'accueil de jour s'étend maintenant de 8h à 17h.

### III Le répit

En raison des contraintes liées à l'épidémie, nous n'avons pas pu satisfaire les nombreuses demandes de répit en semaine, weekend ou vacances. Mais nous avons été particulièrement sollicités cette année, les demandes de répit augmentent de façon exponentielle.

### IV Perspectives de la section polyhandicap 2022

- Mettre l'accent sur la formation et augmenter la technicité des personnels,
- Promouvoir la scolarisation des enfants,
- Soutenir l'implication des familles dans la vie de l'établissement en remettant en place les « goûter parents » suspendus depuis 2020 en raison de l'épidémie de Covid,
- Travailler davantage « hors les murs », par le biais notamment de prestations externalisées,
- Revoir le projet du service et consolider le projet « accueil de jour ».

## FONCTIONS TRANSVERSALES

### Hébergement

#### 1°) Introduction

L'IME propose une prestation d'hébergement à temps plein ou en accueil séquentiel, avec une capacité de 29 places. Une équipe de 15 professionnels est mobilisée sur le site afin de garantir un accompagnement aux activités quotidiennes et un encadrement éducatif et social aux jeunes accueillis.

L'année a été marquée par un taux d'occupation faible du fait des travaux de réhabilitation du site. Ainsi, seuls 23 enfants et jeunes ont pu bénéficier d'hébergement de semaine. Nous avons néanmoins accueilli une dizaine de jeunes dans le cadre du répit, durant les vacances et les week-ends avec une capacité d'accueil néanmoins réduite.

#### 2°) Prestations

<b>Prestations directes</b>	Accompagnement pour les actes de la vie quotidienne (toilette, habillage, l'élimination, s'alimenter...)	<b>16186</b>
	Accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité.	<b>968</b>
		<b>1982</b>

	Accompagnements pour accomplir les activités domestiques.	
	Accompagnement pour réaliser des activités de jour spécialisées (activité dans la structure : récréation, loisir)	<b>2401</b>
	Accompagnement pour mener sa vie professionnelle.	<b>786</b>
<b>Projets divers du dispositif</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- les sorties natures à Saint-Bresson,</li> <li>- l'activité piscine une fois par semaine à la piscine municipale de Vesoul,</li> <li>- la sortie au parc Fraispertuis,</li> <li>- concert "Coin de Mômes" à la salle de concert Echo Système de Scey sur Saône,</li> <li>- transfert d'une semaine dans les VOSGES (été 2021) concernant 11 jeunes.</li> </ul>
<b>Actions à visée inclusive</b>		Accompagnement aux loisirs et aux activités sportives (boxe, musique, foot, gym)

39



L'année 2021 a été marquée par de profonds bouleversements, notamment dus à la pandémie. Il a donc fallu s'adapter et faire preuve d'une grande souplesse dans nos prises en charge et dans nos modes d'action au quotidien.

De nombreuses activités ont été proposées en fonction des envies et des besoins des jeunes de l'internat (activité foot, activité bricolage / décoration, atelier esthétique, snoezelen, participation aux divers événements proposés aux alentours, sortie pour assister à des rencontres sportives, sortie pour visiter des lieux remarquables, sortie en pleine nature, participation à des activités sportives...).

Des jeunes ont également pu bénéficier d'activités sportives et de loisirs dans les dispositifs de droit commun. Cela concerne l'activité football (au sein de la section adaptée du club de FROTEY LES VESOUL, à noter que l'équipe s'est qualifiée pour participer aux championnats de France), la boxe (au club de boxe de VESOUL), la musique (à l'école municipale de musique de VESOUL), la gymnastique (dans deux clubs différents de l'agglomération avec un accompagnement par un professeur de sport adapté de l'établissement).

L'année 2021 a été marquée par des bouleversements organisationnels. Il a fallu s'adapter au contexte sanitaire et aux recommandations qui en découlaient (non brassage, groupes restreints, activités limitées). Les enfants et l'équipe les encadrant ont fait preuve d'une adaptabilité importante qu'il convient de saluer.

L'année 2022 va accueillir les jeunes dans leur nouveau lieu de vie rénové. Des espaces plus spacieux, davantage structurés pour répondre aux besoins de repère dans l'espace et plus modernes seront au service du développement des enfants et aux fins d'une prise en charge davantage individualisée, mais tournée vers l'extérieur.

## **Psychologue**

### **1°) Introduction**

En poste à temps partiel (0,50 ETP) depuis le 28/09/2020, la psychologue de l'IME répond aux besoins d'accompagnement psychologique évalués en concertation des équipes médico-éducatives. Elle assure auprès des jeunes de l'IMP et IMPRO une fonction thérapeutique en proposant des entretiens individuels ainsi que des groupes de parole à destination des adolescents. Assurant aussi un étayage auprès des familles en demande, elle répond à leur besoin de soutien et guidance en proposant à celles qui le souhaitent des rencontres régulières. De manière générale, les familles sont reçues par la psychologue au moins une fois dans l'année.

Dans une démarche transversale et pluridisciplinaire, elle contribue à l'élaboration des projets personnalisés, interroge en équipe les aménagements nécessaires et analyse les situations problématiques en apportant un éclairage clinique favorisant la réflexion collective et en travaillant en collaboration avec les autres professionnels de l'IME.

Participant à la dynamique institutionnelle, elle contribue également à l'élaboration de projets d'établissement et participe en tant que cadre fonctionnel à des groupes de travail articulés autour des recommandations de bonnes pratiques.

Afin d'assurer la coordination nécessaire au maintien d'une continuité psycho-éducative, la psychologue travaille en lien avec les différents partenaires mobilisés auprès des jeunes en proposant des temps d'échange réguliers. Elle peut être également amenée à participer à des réunions partenariales extérieures.

Sur l'année 2021, la psychologue a assuré le suivi de 32 jeunes. Elle a également mis en place deux groupes thérapeutiques non mixtes de 5 à 8 participants.

### **2°) Finalité de la fonction**

Sous l'autorité du directeur adjoint et de la directrice d'établissement, la psychologue alors soucieuse de l'épanouissement et santé psychique du public accueilli apporte aux jeunes une aide psychologique, à leur demande ou à la demande d'un tiers. Elle apporte également un soutien aux équipes en prenant en compte tant les réalités individuelles que l'organisation institutionnelle.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, dans le respect du secret professionnel et du code déontologique, elle observe, évalue et accompagne l'individu et le groupe en identifiant ses besoins et en développant si nécessaire des actions préventives ou curatives adaptées, dans l'objectif de promouvoir son bien-être et son autonomie.

### 3°) Activités principales

#### **Accompagnement psychologique des jeunes et suivis des familles**

- Suivis individuels sous forme d'entretiens à visée thérapeutique proposés aux enfants de l'IMP et jeunes de l'IMPRO
- Groupes de parole auprès des adolescents
- Repas thérapeutiques
- Entretiens avec les familles
- Visites à domicile
- Points de situation avec les différents professionnels référents (éducateurs, médecin psychiatre, psychomotricien, etc.)
- Echanges réguliers avec les partenaires extérieurs (CMS, ASE, AEMO, CMP, HDJ, foyers adulte...)

#### **Evaluation à visée diagnostique et réalisation de bilans psychologiques**

- Analyse des besoins et problématiques psychologiques, individuelles, sociales et familiales des jeunes
- Participation aux réunions de projets personnalisés définissant les objectifs de travail et les orientations à venir
- Rédaction de synthèses et bilans à destination des partenaires extérieurs

#### **Participation à la vie institutionnelle**

- Réunions de réflexion clinique avec l'équipe d'hébergement en vue d'apporter aux équipes un appui technique et éclairage clinique concernant la dimension psychologique, sociale et familiale des jeunes
- Groupes de travail (démarche éthique, recommandation des bonnes pratiques) contribuant à la vie de la structure et à l'élaboration du projet d'établissement

#### **Formation, information et recherche**

- Formations individuelles continues
- Actualisation des connaissances avec recherches et lectures personnelles
- Supervision individuelle

### 4°) Prestations

<b>PRESTATIONS DIRECTES</b>	
Entretiens individuels avec le jeune	297
Entretien avec la famille naturelle	30
Entretien avec la famille d'accueil	8
Séances de groupe thérapeutique	20
Visites à domicile	2

Repas thérapeutiques	11
Entretiens avec les partenaires extérieurs	8
Réunions de projet et de coordination	17
Points de situation	6

### PRESTATIONS INDIRECTES

Réunions cliniques	14
Groupes de travail	5
Réunions avec le médecin psychiatre	30

### Psychomotricité

#### 1°) Qu'est-ce que la psychomotricité au sein de l'IME Jean-Louis BEAUDOUIN ?

Le psychomotricien est un professionnel de santé qui intervient dans le dépistage, la prévention puis le traitement des troubles psychomoteurs. L'activité du psychomotricien peut avoir une visée rééducatrice, thérapeutique et/ou éducative.

Il a pour rôle d'aider l'enfant à prendre conscience de son corps, le maîtriser, s'exprimer et communiquer.

Toute prise en soin débute par un bilan ayant pour but d'évaluer les compétences psychomotrices du jeune (équilibre, coordination, tonus, latéralité, schéma corporel, particularités sensorielles, organisation spatio-temporelle, fonction exécutives, habiletés sociales et graphomotricité).

Selon les objectifs thérapeutiques dégagés lors du bilan et les pathologies, les séances se déroulent de façons différentes. Elles peuvent être exercées en séances individuelles, en groupe et/ou en partenariat avec d'autres professionnels (AMP/AES, ES, APA, IDE/AS, psychologue, professeur des écoles, ergothérapeute, orthophoniste, kinésithérapeute, médecin de rééducation).

#### 2°) Rétrospective de l'activité 2021

	IMP	IMPRO	Polyhandicap	TSA ado	TSA enfants	UEMA
Séances individuelles	363	227	475	28	0	167
Séances de groupe	198	135	0	76	400	380

#### 3°) La psychomotricité de demain à l'IME ?

L'une des psychomotriciennes de l'établissement entame une formation en réorganisation neurofonctionnelle (méthode PADOVAN®). Cela apportera un plus dans l'accompagnement des enfants et jeunes présentant des dysfonctionnements à composante neurologique tels que les troubles des apprentissages, les troubles développementaux, les troubles du langage, les troubles de l'attention, les maladies dégénératives, les lésions et paralysies cérébrales, les problèmes de déglutition et la trisomie 21.

L'utilisation de la méthode PADOVAN® entraînera l'aménagement d'une salle de travail avec un matériel spécifique.

D'autre part, il s'agira de favoriser l'exercice de la psychomotricité en dehors des murs de l'institution pour être au plus près de l'environnement de l'enfant (école, périscolaire, famille).

## **Musicothérapie**

### **1°) Propos introductifs**

L'accompagnement en musicothérapie pour les enfants et jeunes de l'IME a été mis en place depuis novembre 2018. Ce poste sera pérenne à compter de 2022. Les séances sont proposées à tous les services de l'établissement (Polyhandicap, IMP, IMPRO, TSA enfants et TSA Ados).

Lors d'une séance de musicothérapie, la musique est un support à la relation. Le musicothérapeute met aussi à disposition différents instruments, fait écouter diverses œuvres aux enfants accueillis dans un but de soin, de thérapie. Le plus important reste le relationnel avec l'enfant/jeune. La musique permet, dans un premier temps, au musicothérapeute et à l'enfant d'apprendre à se connaître, s'apprivoiser et créer une relation de confiance.

### **2°) Prestations**

La musicothérapie est proposée à tous les services de l'établissement.

Prestations directes	Séances de musicothérapie	IMP	14
		IMPRO	13
		TSA ADO	10
		TSA ENFANTS	7
		Poly	18
Actions à visée inclusive	Accompagnement/coordination/gestion De jeunes à une activité musicale extérieure		2
	Interventions en musicothérapie à l'école Matisse		7
Projets divers	Participation à l'Ecole Municipale de Musique à l'élaboration d'un spectacle musical		18 (12 en chant et 6 en percussions).
Suivis extérieurs	Dispositif d'Appui Protection de l'Enfance Handicap		1

Les séances musicothérapie peuvent être soit en prise en charge individuelle, soit en groupe, pour une durée allant de 30 minutes à 1h selon les capacités attentionnelles des jeunes.

Les jeunes de l'IME participent également aux ateliers chant et percussions de l'école municipale de musique. Dans ces ateliers musique, les jeunes « s'amusent » avec la musique et découvrent le lien entre la musique et l'expression corporelle. L'objectif de cet atelier est de développer l'oreille musicale, apprendre à écouter l'autre, découvrir différents instruments. L'atelier musique pourrait être associé à de l'éveil musical, donc à une certaine notion d'apprentissage.

Cet accompagnement a été mis à mal à cause de la crise sanitaire que nous connaissons, sur les deux dernières années. Ce partenariat existe depuis janvier 2015.

Ateliers musicaux	Chant	Percussions
Nombre d'enfants par ateliers	12	5

Cet atelier a même permis de découvrir les réelles compétences musicales d'un jeune, et nous réfléchissons au fait de l'inscrire dans une activité musicale sur l'extérieur.

### 3°) Analyse et prospection

A moyen et long terme, la musicothérapeute va axer son travail sur l'inclusion avec divers projets :

- Continuer le partenariat avec l'école municipale de musique de Vesoul qui propose des ateliers chant et percussions dont certains jeunes bénéficient. Ce partenariat, créé en 2015, permet donc aux jeunes de découvrir le monde sonore et musical et de se confronter à la scène en fin d'année avec un spectacle musical. En 2017, ils ont même pu se produire en première partie du gala de l'école de musique au théâtre Edwige FEUILLERE. Ce projet pourrait ainsi évoluer à plus long terme, si nous permettions à une classe de l'école Matisse de participer également aux ateliers et au spectacle final.
- Créer un projet d'ateliers musicaux ou de musicothérapie en maison de retraite. L'idée est de proposer à un petit groupe de jeunes de l'IME de s'y rendre une fois par mois par exemple pendant une heure, afin de partager un moment musical avec les personnes âgées, pour chanter, danser. Ce projet permettrait également de travailler le lien intergénérationnel.
- Recenser les enfants et jeunes qui seraient intéressés pour faire de la musique sur l'extérieur comme le font déjà certains. La musicothérapeute prendrait ensuite contact avec les différents partenaires concernés dans un souci de coordination.

## **Médiation asine**

La prestation asine est exercée à l'IME depuis 2018. D'abord par le biais d'une prestation externalisée depuis 2018, l'IME s'est doté d'un outil imparable à ce dessein : l'acquisition de deux ânesses. Ainsi, Java et Jonquille ont fait connaissance en premier lieu avec Elise MALOUIN, intervenante en médiation animale et ensuite avec le 51 enfants et jeunes qu'elles ont côtoyé cette année. D'une prestation externalisée concernant 5 enfants, l'acquisition des deux ânesses a multiplié par dix la prestation de médiation animale en direction des enfants.

Le support asin compte deux grandes composantes ; la médiation asine, à but thérapeutique et rééducatif et le versant soin, prodigué aux animaux, mais dont les bienfaits sont partagés. Le tableau ci-dessous, précise de manière quantitative ces deux orientations.

<b>Prestations directes</b>	<b>Enfants</b>	<b>Objectifs</b>
Médiation asine	44	<ul style="list-style-type: none"><li>• stimuler et/ou préserver la motricité fine et globale ;</li><li>• favoriser le bien-être et l'apaisement ;</li><li>• favoriser la confiance en soi ;</li><li>• favoriser la stimulation des sens.</li></ul>
Soins aux ânes	16	<ul style="list-style-type: none"><li>• favoriser la confiance en soi et en l'animal ;</li><li>• prendre soin de l'animal et de son environnement ;</li><li>• favoriser la prise d'initiative.</li></ul>

## **Prospection**

Au total, 51 enfants cette année ont bénéficié du support asin. Java et Jonquille ont reçu un accueil chaleureux de la part des enfants. Elles poursuivent tranquillement leur éducation sous les traitements bienveillants de l'intervenante.

Demain, davantage d'enfants et jeunes seront concernés par la médiation asine puisque l'intervenante augmente son temps d'intervention sur cette unique prestation. 1 ETP d'intervenante en médiation asine sera effective en avril 2022. Ainsi, une plus large part des enfants pourra être concernée par cette activité.

Pour rappel, ce support est pour nous un support d'inclusion inversée. L'activité va être développée et ouverte à un public plus large au travers d'objectifs de rencontres entre les enfants de l'IME et le milieu ordinaire, puisque c'est, naturellement et à l'avenir que l'inclusion se généralisera.



En 2020/2021, l'Unité d'enseignement de l'IME fonctionnait selon deux modalités :

- unité d'enseignement internalisée pour le primaire
- unité d'enseignement externalisée pour le collège (Jacques Brel à Vesoul).

En septembre 2021, l'unité d'enseignement internalisée s'est externalisée au sein de l'école élémentaire Henri Matisse à Vesoul. L'IME bénéficie actuellement de deux postes d'enseignant mis à disposition par l'Education Nationale.



#### 1°) Moyens humains mis à disposition pour les unités d'enseignements

UE	Lieux	Moyens EN en ETP	Moyens ESMS en ETP	Tranche d'âge des élèves	Effectif en septembre 2021	Horaire du dispositif
UE élémentaire	Henri Matisse	1	3	6/12ans	20	9h30/11h45 13h30/15h45
UE Collège	Collège Jacques Brel	1	1	12/16ans	19	9h/11h45 13h30/15h45

2°) Moyens humains hebdomadaires de l'IME sur le temps de l'UE

Nombre de poste en ETP	Statut	Champ d'activités	Temps d'intervention	Tranche d'âge des élèves
3	Educateurs spécialisés	Transport, interventions avec l'enseignante	20h	6/16 ans
1	AES	Prise en charge individuelle	10h	6/12 ans
0.10	Educateur APA	Atelier sportif avec l'enseignant	2h30	6/12 ans
0.20	Psychologue	Evaluation, tests des élèves VBmapp	5h	6/12 ans
0.10	Psychomotricienne	Atelier de groupe ou individuel	2h30	6/12 ans
0.20	Sophrologue	Atelier de groupe, inclusion	5h	6/12 ans
0.10	Musicothérapeute	Atelier de groupe avec l'enseignante	2h30	6/12 ans

3°) Nombre et répartition des jeunes scolarisés en 2021

Ecole élémentaire Henri Matisse

Total de jeunes polyhandicapés scolarisés	1
Total de jeunes DI scolarisés	10
Total de jeunes TSA scolarisés	9

Collège Jacques Brel Vesoul

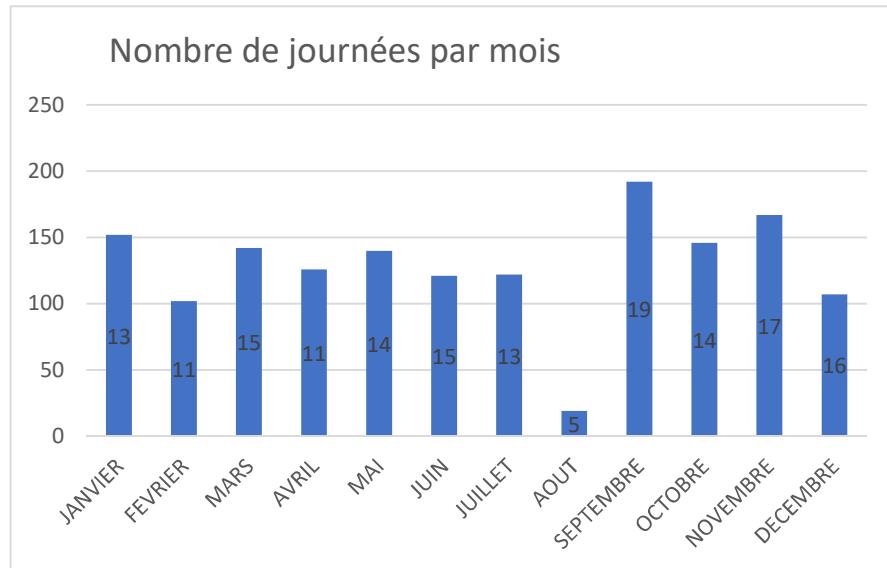
Total des jeunes DI de – 13 ans scolarisés	10
Total des jeunes DI de + de 13 ans scolarisés	7
Total des jeunes TSA scolarisés	2

39 jeunes bénéficient de temps scolaire au sein des unités d'enseignement externalisées. Seul un enfant du service polyhandicap bénéficie de temps scolaire. La scolarisation de 10 jeunes du dispositif TSA a pu se mettre en place avec le deuxième poste d'enseignant spécialisé mis à disposition par l'Education Nationale.

La majorité des élèves est scolarisée à temps partiel au sein des UE E. Deux élèves sont pris en charge en interne à l'IME. Un élève bénéficie de plus de 12 h d'enseignement en primaire car il est sortant du

dispositif UEMA. Il n'y a pas encore de temps partagé avec les élèves de l'établissement scolaire d'accueil. Un projet concernant un atelier partagé de sophrologie est en cours au sein de l'école Henri Matisse.

## Dispositif péri accueil



Le péri accueil est un dispositif qui vise à élargir les horaires d'accueil des enfants. Cela tient lieu de proposition de répit pour les familles mais il est également une aide précieuse pour un retour à l'emploi pour certains parents. Pour cette année 2021, le service péri-accueil a dû s'adapter au contexte sanitaire avec un fonctionnement au ralenti.

### 1°) fréquentation du péri-accueil pour 2021

Durant l'année 2021, péri-accueil a fonctionné avec une moyenne de 6 jeunes par jour comme pour l'année précédente.

### 2°) âge et sexe des enfants accueillis en 2021

Il est à noter que pour 2021, le nombre de filles qui fréquentent le péri-accueil reste plus important que le nombre de garçons. L'âge moyen se situe dans la tranche 6/12 ans. En septembre 2021, le péri-accueil a pris en charge une jeune du service polyhandicap. En novembre, le péri-accueil a pris en charge un petit garçon de 3 ans du pôle TSA.

TRANCHES D'AGES	NOMBRE DE GARCONS	NOMBRE DE FILLES	TOTAL
De 0 à 3 ans	0	0	0
De 3 à 6 ans	1	0	1
De 6 à 12 ans	0	4	4

<b>De 12 à 18 ans</b>	1	0	1
<b>18 ans et plus</b>	1	2	3

### 3°) modalité d'accueil en 2021

Les enfants peuvent bénéficier de cet accueil de 7h30 à 9h00 et/ou de 16h à 18h. Chaque famille de l'IME reçoit une fiche d'inscription à rendre le 15 de chaque mois. En cas d'urgence, il est possible d'accueillir un jeune non inscrit pour répondre aux besoins des familles. Pour 2021, 4 accueils de ce type ont eu lieu.

### 4°) Moyens mobilisés et locaux

Les jeunes sont pris en charge par une animatrice BAFA à 0.50 ETP et par une AES à 0.40 ETP. L'accueil se réalise au sein du pôle TSA adolescent ce qui est une plus-value dans le sens où la majorité des enfants présents sont accueillis au sein d'un dispositif TSA adolescents. L'accès au péri-accueil est sécurisé et identifiable par une signalétique. Les parents sont invités à rentrer pour accompagner leur enfant et échanger avec les professionnels. L'établissement souhaiterait que son péri-accueil soit localisé au sein du dispositif de droit commun dans une visée inclusive. Nous espérons travailler cet objectif pour 2022/2023.

## DISPOSITIF UEMA

L'UEMA, l'Unité d'Enseignement Maternelle, s'adresse aux enfants de 3 à 6 ans avec un Trouble du Spectre Autistique, présentant : des troubles de la communication (verbale et non verbale), des troubles des interactions sociales, une restriction importante des centres d'intérêts, des retards ou troubles importants dans plusieurs sphères de leur développement (sensoriels, cognitifs, moteurs...), des troubles du comportement, une autonomie limitée dans les actes élémentaires de la vie quotidienne et une autonomie sociale et scolaire limitée.

L'UEMA de l'IME de VESOUL est ouverte depuis 2016. Elle dispose d'un agrément de 7 places et est implantée au sein de l'école du Stade de VESOUL.

### I Nombres, profils et lieux de résidence

Elève	Age	Diagnostic	Lieux d'habitation
Elève 1	5	TSA	45 KM
Elève 2	5	TSA	30KM
Elève 3	6	TSA	20 KM
Elève 4	6	TSA	30 KM
Elève 5	5	TSA	15 KM
Elève 6	4	TSA	10 KM
Elève 7	3	TSA	7 KM
Elève 8	4	TSA	40 KM

### II Temps de scolarisation au sein du dispositif

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	TOTAL
8h20 / 16h15	8h20 / 16h15	8h20 / 16h15	8h20 / 16h15	
8h	8h	8h	8h	32h00

Deux élèves ont pu bénéficier d'intégration partielle sur 1 mois afin de respecter leur rythme et faciliter leur prise en charge au sein du dispositif. Les 6 autres jeunes ont bénéficié d'une scolarité à temps plein au sein du dispositif.

### III Qualification et temps de présence des professionnels qui interviennent au sein du dispositif

Directrice IME	0,10 ETP
Cheffe de service	0,20 ETP
Psychologue	0,50 ETP
Psychomotricienne	0,20 ETP
Orthophoniste libérale	0,10 ETP
Enseignante spécialisée EN	1 ETP
Educatrice spécialisée 1	1 ETP
Educatrice spécialisée 2	1 ETP
Educatrice spécialisée 3	0,50 ETP

#### IV Résumé de 2021

L'année 2021 a été de nouveau marquée par la crise sanitaire qui a impacté le fonctionnement de l'UEMA. En septembre 2021, le dispositif a accueilli une nouvelle enseignante et deux professionnels se sont absents pour maternité. Le COPIL de 2021 n'a pas pu se tenir du fait de la crise sanitaire. Il sera mis en place au cours du deuxième trimestre de 2022.

En ce qui concerne l'inclusion, les élèves de l'UEMA n'ont pas pu se rendre dans les classes ordinaires de maternelle durant plusieurs mois. Cela a tout de même pu être maintenu pour une enfant qui s'est rendue dans sa classe de référence.

L'équipe a bénéficié d'une semaine de formation pour réactualiser ses connaissances en matière d'autisme ainsi que de 7 séances de supervision.

La psychologue a pu réaliser 6 bilans du VB MAPP permettant de mettre en avant les compétences et les objectifs à travailler pour les élèves du dispositif.

Un PIA (plan individualisé d'accompagnement) a été mis en place entre le médecin de l'éducation nationale, l'équipe médico-éducative et la famille.

L'ensemble des élèves a pu bénéficier de l'expertise de l'ergothérapeute de l'IME afin d'évaluer l'adaptation des postes de travail des écoliers.

6 réunions ESS et PIA se sont mises en place afin de travailler les objectifs des enfants entre les parents, l'enseignante référente et l'équipe médicoéducative.

En ce qui concerne la guidance parentale, une éducatrice est détachée tous les mercredis matin afin de rencontrer les familles volontaires pour travailler la continuité des acquis à domicile. A cela s'ajoute des temps de prise en charge des enfants pendant les vacances scolaires. Ainsi, 6 familles qui le souhaitaient ont bénéficié de ces temps pour réaliser différentes activités (piscine, parc d'attraction, balade...). Un jeune a également pu bénéficier d'un week-end de répit au sein de l'internat de l'IME.

### I Propos introductifs

Depuis le 23 août 2021, l'IME Jean-Louis BEAUDOUIN est doté d'un nouveau dispositif financé par l'ARS qui intervient sur l'ensemble de la Haute Saône. Le Dispositif d'Appui Protection de l'Enfance Handicap (DAPEH) a pour but d'accompagner des enfants, adolescents et jeunes adultes de 0 à 21 ans ayant une prise en charge au titre de la protection de l'enfance et une notification MDPH quel que soit le handicap.

Il est un appui pour les professionnels, les familles d'accueil et les familles naturelles. Les équipes concernées par la situation mettent en commun leurs compétences, leurs connaissances dans l'intérêt de l'enfant pour sécuriser son parcours et éviter les ruptures. Le DAPEH se veut réactif et intervient rapidement après validation par la commission d'admission composée de l'ASEF, la MDPH et le DAPEH.

L'équipe est composée d'un directeur adjoint, de trois éducatrices spécialisées (2,8 ETP), d'une psychologue clinicienne (0.30ETP) et en fonction des besoins, l'équipe fait appel à d'autres compétences internes à l'IME ou externes. L'accompagnement par le DAPEH prend en compte les besoins spécifiques et particuliers de chaque situation. Sa durée d'intervention est de 3 mois renouvelable. Le dispositif a une file active de 30 situations.

En 2021(entre août et décembre), il a été saisi pour 13 situations. 11 sont toujours en cours. Une saisine n'a pas donné lieu à une mobilisation du DAPEH et une situation a nécessité un appui de très courte durée.

### II Prestations

Le DAPEH propose :

- du répit sous différentes formes : interventions directes dans les familles (entretiens éducatifs en individuel ou avec la famille à domicile ou au service), appui présentiel auprès des équipes des structures d'hébergement, accueil ponctuel (hébergement en institutions, séjours adaptés, ouverture sur les loisirs et la culture).
- de la formation, de l'information et de la guidance auprès des familles naturelles ou d'accueil et des autres partenaires en fonction des besoins. Cette compétence du dispositif se fera après observation et évaluation dans le milieu de vie de l'enfant.
- une expertise, une coordination des actions afin que les réponses soient adaptées aux besoins singuliers de chaque situation. Le dispositif fera appel à d'autres compétences où qu'elles se trouvent sur le territoire en cas de nécessité.

<b>Prestations directes</b>	Entretiens familles naturelles (En présence de l'enfant ou non)	12
	Entretiens familles d'accueil (En présence de l'enfant ou non)	18
	Entretiens relais avec d'autres professionnels	4
	Temps individuels avec l'enfant (entretiens éducatifs, sorties, évaluations, observations)	18
	Répit (prise en charge directe sur l'extérieur à la journée ou demie journée)	13
	Accompagnements de l'enfant à des RDV extérieurs (scolaire, médicaux etc...)	7
	Entretiens psychologiques	7
<b>Liens partenariaux au profit d'une situation : partage d'informations et/ou coordination</b>	96	
<b>Développement partenarial, connaissances interservices (présentations du dispositif et inversement, recherche de partenaires ou dispositifs spécifiques)</b>	21	
<b>Saisines</b>	CMS	4
	ASEF	2
	ESMS	4
	AEMO et AEMOR	2
	PCPE	1

### III Analyse et prospection

Le DAPEH a connu un excellent départ. Les premiers mois ont été consacrés à la présentation du dispositif aux institutions susceptibles de faire appel aux compétences du DAPEH (CMS, éducateurs de suivi de placement, ESMS, MECS). Ces présentations ont eu pour but d'expliquer aux équipes de terrain les zones possibles d'intervention du DAPEH pour davantage de pertinence dans les saisines.

Le tableau ci-dessus montre la disparité des environnements qui ont saisi ce dispositif. Au printemps 2022, la visibilité du DAPEH sera très large sur l'ensemble du territoire haut-saônois (juges des enfants, services de l'Education Nationale). Sa visibilité dépasse les frontières puisque le DAPEH 70 est en contact régulier avec ses homologues régionaux et nationaux. Une rencontre inter DAPEH, regroupant tous les dispositifs régionaux est d'ores et déjà prévue cette année. Gageons que ce soit les prémisses d'un processus d'amélioration continue.

## CONCLUSION

Nous avons fort à parier que l'année 2022 permettra à l'IME d'opérationnaliser les actions initiées en 2021 mais aussi d'initier d'autres modes opératoires d'accompagnement afin de s'accorder aux données étatiques.

Tout d'abord, l'IME a été retenu par l'ARS pour participer à la dernière phase d'expérimentation de la nomenclature SERAFIN PH au titre de l'échantillon temps. L'IME avait été déjà retenu en 2019 sur la première phase d'expérimentation SERAFIN PH et les données récoltées avaient été validées dans leur intégralité par l'ATIH. Cette nouvelle et dernière expérimentation nous permettra de mieux cerner le futur modèle de tarification cible et d'en simuler les impacts pour l'IME. Cela nous permettra aussi de nous assurer que les composantes tarifaires prévoient bien l'attribution de ressources suffisantes tenant compte des caractéristiques et des besoins des enfants accompagnés. L'IME devra organiser deux coupes, la première de 7 jours calendaires en mars/avril 2022, la seconde de 14 jours calendaires en mai/juin 2022, afin de récolter ces informations. Ces données seront à saisir dans un logiciel fourni par l'ATIH. Pour nous aider dans cette démarche, nous recrutons un chargé de mission SERAFIN PH, financé dans le cadre de cet appel à projet.

Puis l'année 2022, sera aussi placée sous l'écueil du CPOM socle. Cette année, l'ARS a validé une nouvelle méthodologie de contractualisation aux fins de simplification et d'informatisation du processus. Cette volonté d'allègement du CPOM permet, in fine de nous concentrer davantage sur la stratégie et l'évolution de l'offre. Nous allons poursuivre 3 objectifs opérationnels en lien avec les prescriptions des politiques publiques. Tout d'abord, l'IME diversifiera et éprendra son offre afin de favoriser la scolarisation du plus grand nombre à l'école ordinaire. Pour ce faire, nous avons amorcé dès 2021, des négociations avec l'éducation nationale dans une visée anticipatrice. En parallèle, nous maximiserons les réponses inclusives par le biais de l'évolution des prestations de services (stages en milieu ordinaire, prestations techniques adossées à des entreprises, activités éducatives externalisées, périscolaire associé à un périscolaire de droit commun...). Notre objectif en toile de fond, est de s'assurer que les élèves en situation de handicap ainsi déségrégués connaissent une réelle expérience d'inclusion scolaire et pas seulement une « intégration en suspens » qui prend le risque d'une exclusion de l'intérieur. Pour ce faire, une juxtaposition acérée avec l'éducation nationale devra s'instituer.

Le deuxième objectif opérationnel est déjà au cœur des préoccupations à l'IME depuis quelques années déjà, il tient à prévenir les ruptures de parcours des enfants, à pallier à l'absence ou à l'inadéquation des solutions aux besoins. Et enfin, le dernier objectif opérationnel sera dirigé vers l'amélioration de la qualité de l'accompagnement en favorisant l'évolution des pratiques. Notamment, la création d'un dispositif intégré nommé DIME, articulant plusieurs modalités d'accompagnement (ambulatoire, internat, activités de jour), devra faire l'objet d'un consensus de fonctionnement entre le SESSAD et l'IME de l'AHSSEA. L'objectif de cette nouvelle organisation, vise à favoriser un parcours fluide, sécurisé des jeunes en situation de handicap. Dès lors, il est possible qu'une telle organisation, directement ou en partenariat avec le SESSAD déficience intellectuelle, puisse proposer plusieurs modalités d'accompagnement diversifiées, modulables et évolutives en fonction des besoins des enfants, des adolescents et des jeunes adultes accompagnés. L'accueil de jour, l'accueil de nuit, la prestation ambulatoire, à temps complet, à temps partiel en séquentiel deviennent alors des possibles pour un même dispositif.

Conscient que les ressources humaines sont le point d'orgue d'un accompagnement efficient, l'IME a lancé une démarche de qualité de vie au travail en 2021, qui se poursuivra au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022. En effet, certains marqueurs RH mettent en exergue des lacunes (taux d'absentéisme élevé, climat de plaintes, turn-over...) et contribuent aussi à mettre en péril la bonne marche de l'établissement. Le cabinet Lee Hecht Harrison a été missionné pour piloter cette démarche. Nous avons opté par la réalisation d'un audit de climat social. L'évaluation du climat social nous permettra un traçage du profil socio-psychologique significatif de notre organisation en y intégrant les attentes et les besoins des professionnels dans leur mode de management. Dans la pratique, l'évaluation du climat va se traduire par une étude quantitative et qualitative qui nécessitent une expertise et une analyse profonde des différents processus organisationnels, sociaux et psychologiques qui visent à identifier les points forts et les points faibles de l'IME en termes d'engagement et de satisfaction de ses

professionnels. Les résultats de cet audit donneront lieu à un plan d'action visant à combler les facteurs irritants et à satisfaire les besoins des professionnels.

Enfin, une réflexion collective sur la rénovation du bâti sera portée de manière globale et acérée, en lien avec le bureau de l'association et avec l'appui technique d'une maîtrise d'ouvrage expérimentée. En effet, le bâtiment de 1973 montre aujourd'hui des défectuosités préjudiciables à l'efficience de nos missions. D'une part, la structure et la composition du bâtiment présentent des vulnérabilités et requièrent une pluralité de travaux distincts (rééquilibrage du réseau d'eau chaude sanitaire pour limiter la prolifération de légionnelles, désamiantage d'une grande partie des sols, travaux d'accessibilité, rénovation énergétique de la structure de l'édifice qui est très énergivore et dommageable dans le cadre du décret tertiaire (menuiseries, isolation extérieure, travaux sur toiture eu égard aux nombreuses infiltrations et ponts thermiques). Il est aussi à noter que l'agencement du bâti ne répond plus entièrement aux besoins des usagers (espaces restreints, désuétude du bâtiment, sécurité de l'infrastructure).